

LE PEUPLE BRETON

*Après
l'histoire...*

*La géographie
malmenée !*

N° 628 / 4,00 €

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

MAI/MAE 2016

B 92009 - 628 - F: 4,00 €



3 789200 904000 06280

LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉE

Bond ? Mais de quel Bond s'agit-il ?

NON, IL NE S'AGIT PAS du Bond auquel vous pensez. Celui qui m'inquiète, c'est le *Social Impact Bond* (SIB), l'investissement à impact social (IIS), que le secrétariat à l'Économie sociale et solidaire vient d'autoriser en France sous forme de contrat-impact social (CIS).

Le concept du *Social Impact Bond*, banque d'investissement destiné à développer une forme de « capitalisme social », a émergé au Royaume-Uni en 2010, puis s'est rapidement répandu en Irlande, aux USA, au Canada, dans des espaces économiques qui préfèrent l'initiative privée au financement de l'intérêt général par les pouvoirs publics.

Le *Social Impact Bond* est né de la dérégulation et de la privatisation de la sphère publique, à mille lieues du modèle de l'État providence. Parmi les groupes financiers séduits par le SIB, on trouve par exemple Goldman Sachs, qui finance un programme carcéral et des services pour les SDF de New York. Pourquoi Goldman Sachs, Merrill Lynch ou la Fondation Rockefeller sont-ils parmi les premiers investisseurs ? Pour y répondre, il faut comprendre comment marche le système.

Marchandisation de l'action sociale

Le mécanisme consiste à financer des actions sociales relevant habituellement de financements publics par des investisseurs privés. Si les objectifs fixés par les investisseurs et les financeurs publics sont atteints, l'État ou les collectivités remboursent les sommes investies avec intérêts. À quels taux ? Selon Yan de Kerougan, de la Fondation pour l'innovation politique, un *think tank* « libéral, progressiste et européen », les bailleurs

peuvent bénéficier d'un retour sur investissement allant jusqu'à 13 % (rien que ça !), à condition, bien sûr, que les projets dans lesquels ils ont investi réussissent (ah, quand même !).

Le partenariat public-privé est déjà pratiqué en France par les acteurs de l'action sociale et médicosociale. Alors, pourquoi pas ? temporisent ceux qui pensent trouver là le moyen d'écono-

Mais, derrière l'apparence d'efficacité, se profilent des dérives : marchandisation de l'action sociale et médicosociale dans le cadre du marché, concentration des financements sur les plus grosses structures, généralisation des appels d'offres qui font des associations des prestataires de services à moindre coût. Les investissements privés financent logiquement les actions en direction des publics les moins éloignés des résultats attendus, d'où une exclusion croissante des publics « à risques »...

Une nouvelle source d'exclusion

Nos collectivités territoriales assurent, avec l'État, en partenariat avec les associations, des missions de service public dans le champ de la solidarité : elles sont directement concernées par les conséquences potentielles du paiement aux résultats. Qui accompagnera cette nouvelle exclusion générée par la recherche d'efficacité, alors même que l'innovation sociale et l'expérimentation rendent les résultats incertains ? Quelle indépendance des évaluateurs rémunérés ? Et comment préserver le capital social que représentent les millions d'heures de bénévolat produits en France par les organisations sans but lucratif ?

Le secteur associatif, qui génère 100 000 emplois en région Bretagne, est un gisement précieux d'emplois non délocalisables, fortement ancrés dans les lieux de vie. Laissera-t-il aux banques le droit de définir l'intérêt général et acceptera-t-il, sans réagir, que l'intermédiaire financier soit son seul interlocuteur ? Restons vigilants : à votre avis, ce *Bond*, il est au service de qui ?



Anne-Marie Kervern

adjointe au maire de Brest, en charge des droits des personnes en situation de handicap

Sommaire

L'invité

Anne-Marie Kervern, adjointe au maire de Brest, en charge des droits des personnes en situation de handicap... 2

Éditorial

Nil Caoussin « Vies debout »... 5

Réforme territoriale

Quand la France perd le Nord... 6-7

Les nouvelles intercommunalités bretonnes... 8-9

Politique

UDB Jeunes : deux actions symboliques à Saint-Brieuc... 14

Solidarité

Des nouvelles de Grande-Synthe... 5

« La prison est une machine à broyer l'humain »... 13

Énergie

Tchernobyl, il y a trente ans... 12

Pêche

Une nuit à Keroman... 15

Langues

Réforme du collège : la mort des options breton et gallo... 16

Union européenne

Le Parlement vote le « secret des affaires »... 22

International

Totnes, ville en transition... 23

Brexit : le casse-tête irlandais... 24-25

Italie : un référendum pour rien... 26

Mayotte, département au rabais... 27

Les Gallois du Chubut... 28-29

Lucien Petit-Breton, dit « l'Argentin »... 29

Pages culturelles

Livres... 30

Livre du mois... 31

Musiques de Celte... 32

Selaout... 33

Soig Sibérien, la poésie d'une guitare... 34

Couverture : Sabine Comès, photo Aurélien Bouët
Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.
Certaines pages reçoivent un soutien financier du Parlement européen.

Mai/Mae 2016



Gael Briand

LE MOT « JACOBINISME » est tellement utilisé par les militants qu'il en est presque devenu galvaudé. Pourtant, c'est une idéologie bien réelle qui consiste à annihiler tout particularisme au bénéfice d'une culture dominante. Les minorités, en France, savent trop bien à quel point leurs droits (collectifs) sont niés et leur histoire gommée.

La récente réforme territoriale a poussé cette négation à un degré supplémentaire en s'attaquant à la géographie. Un territoire n'est pourtant pas un espace vierge. C'est un lieu occupé, par des hommes et des femmes, par une faune et une flore. Si la Bretagne a échappé au « Grand Ouest », les Alsaciens ont, eux, hérité du « Grand Est ». Normalement approuvé par l'assemblée régionale au moment où sort notre numéro, ce « choix » sera soumis au Conseil d'État, qui rendra sa décision le 1^{er} octobre. Car, en plus d'un non-choix, les habitants se voient attribuer le nom par décret ! De même les colons nommément Esquimaux les Inuits, car il appartient au dominant de nommer le dominé...

Débat passeiste ? Lisez plutôt cette brillante réflexion de Morvan Lebesque, qui explique que le déracinement sert une double cause : « Le régionalisme technocratique se sert de l'exploitabilité et refuse toute géographie humaine. Pour lui, la France est une société anonyme à gérer au plus rentable. [...] Il n'y voit qu'un espace géographique à découper sur épure et à redistribuer selon les normes du management. [...] D'une des régions à l'autre, un peuple indistinct, le matériel humain du capitalisme des monopoles. » La géographie n'est pas une vague matière faite de statistiques, mais bien une grille de lecture du monde. Sans géographie, pas de peuples. La citoyenneté suppose d'habiter quelque part. Sans ce lien, on ne peut parler que des consommateurs. Quand jacobinisme et capitalisme vont de pair...

Daniel Pennac, dans *La Fée Carabine*, écrit cette phrase très juste : « Ne cherchez pas à écrire l'histoire, contentez-vous de rendre ses droits à la Géographie. » Tant que Paris nous appellera par des points cardinaux, il est illusoire de croire que nous cessons de militer. Donner son véritable nom à chaque chose, voilà le respect. La Bretagne est un pays, que Paris s'en souvienne.

Subscription permanente

Après un débat sur l'avenir du Peuple breton au bureau politique de l'UDB, l'équipe de rédaction a entamé un véritable « plan de bataille ». Et la liste des projets est longue ! Malheureusement, celle-ci ne se concrétisera qu'avec le soutien de ses lecteurs. De nombreuses associations subissent les coupes budgétaires liées à l'austérité. De ce point de vue, les Presses populaires de Bretagne sont mieux loties puisqu'elles ne se sont jamais habituées à être subventionnées par de l'argent public. Mais comme on ne peut pas solliciter autant d'argent qu'il en faudrait auprès de nos lecteurs, nous avons décidé d'avancer malgré tout. D'abord sans fonds, puis avec les recettes (espérées) de nos premiers projets. Radio, édition, colloques, formation... autant d'idées qui dépasseraient nos idées sur le devant de la scène, mais pour lesquelles nous avons quand même besoin d'un minimum de trésorerie. Vos dons sont donc plus qu'utiles et nous remercions ceux qui font un petit geste à l'occasion de leur réabonnement...

Pobl Vreizh



Raktroiou Amerika dic'hortoz... 17



Zeland-Nevez : ur referendum evit ur banniel... 18



Gwallfedoù ar gwagnennoù elektromagnetek... 19

Levriou brezhonek... 20

Histoire

Louis Pichouron et le maquis « Tito »... 21

Yves Blanchard, Loctudy, 10 € ; Pierre-Yves Gozelec, Poulmic, 5 € ; Michel Massach, Maternon-sur-Gorrec, 19360, 5 € ; Jean-Paul Touzain, La Poulligou, 7 € ; Alan Le Morvan, Le Hays, 10 € ; Michel Durand, Dinan, 60 € ; Hervé Cascard, Orgeres, 5 € ; Michel Le Roy, Trefflagat, 10 € ; Bernard Plozennec, Saint-Brieuc, 4 € ; Gérard Chevallier, Angers, 30 € ; Lolo Le Gallouzer, Tregaret, 10 € ; Yves Labary, Saint-Nol, 10 € ; Joël Martin, Saint-Marc, 20 € ; Christian Guymenech, Guipavas, 20 € ; Claude-Pierre Kervella, Le Morne-Rouge, 10 € ; Yves L'Hégouach, Elliant, 10 € ; Isabelle Morvan-Correas, Saint-Maur-des-Fossés, 10 € ; Erwan Le Bodéac, Lorient, 5 € ; Gilles Deniget, Saint-Nazaire, 10 € ; Gilles Guillonnat, Garpay, 10 € ; Thomas Bocher, Trévou-Trégnic, 10 € ; Erwan Dahes, Landéda, 10 € ; Roman Drevet, Lorient, 10 € ; Jean-Luc Le Clézio, Trefflags, 10 € ; Jean-Yves La Com, Clohars-Fouesnant, 10 € ; Jacques Louer, Trégans, 30 € ; Yvon Provost, Rostivy, 10 € ; Jean Lacroix, Rennes, 20 € ; Philippe Jacquot, Porsata, 5 € ; Pierre Monson, Caerworn, 10 € ; Jean-Maurice Hélias, Châteauneuf, 10 € ; Knut Koch, Saint-Nic, 10 € ; Gilbert Pison, Orvaux, 10 € ; Falch Peru, Brest, 10 €.

Total du mois : 427 €.
Total de l'année en cours : 1 580 €.

Pour le droit d'asile

Le site Internet Breiz Atao se consacre principalement, jusqu'à un passé récent, aux slogans classiques de l'idéologie nationaliste bretonne, sœur malheureuse du jacobinisme français. Avec, il est vrai, une connotation de plus en plus ouvertement raciste, ce qui lui a d'ailleurs valu récemment quelques condamnations. Son directeur y reprend le concept de nation, puisé chez les auteurs du XIX^e siècle qui ont inspiré le national-socialisme allemand, ainsi que ses épigones bretons. Pour ceux-là, le concept de nation était étroitement corrélié à celui de race. La pureté ethnique et culturelle dont se réclame le sieur Le Lay n'est rien d'autre que le concept génocidaire de pureté raciale, et l'Europe qu'il appelle de ses vœux est une Europe ethniquement « purifiée ». C'est du point de vue de cette Europe qu'il a quelque peu innové ces derniers temps : il procède désormais dans Breiz Atao à la dénonciation publique et nominative, photos à l'appui, des militants qui, en Bretagne, soutiennent les personnes sans papiers. Ainsi tel groupe bretonnais ou tel groupe briochin et plus récemment le collectif rennais de défense des personnes sans papiers.

Autrement dit les masques tombent. Boris Le Lay et ses partisans avaient pu faire quelque temps illusion en dénonçant l'appareil répressif national républicain propre à la France. Aujourd'hui, il dénonce à ce même appareil répressif (des préfectures départementales et régionales) les militants qui luttent contre ce même appareil dont les responsables et les agents exploitent et appliquent le durcissement des positions françaises en matière d'accueil des réfugiés et plus généralement de droit d'asile. Ainsi le nationaliste Le Lay apparaît pour ce qu'il est vraiment : un supplétif breton de l'appareil policier français. Autrement dit un indic. À peine deux tiers de siècle nous séparent des supplétifs bretons de la *bezonn* Perrot combattant sous l'uniforme SS. Est-ce plus honorable de travailler avec les services de la préfecture ?

Rappelons que les clandestins dans la France d'aujourd'hui sont des réfugiés politiques fuyant la répression dont ils font l'objet dans leur pays, que celui-ci soit de l'Est européen, d'Afrique ou du Moyen-Orient.

Je me réjouis de voir, dans nos fest-noz, des Africains, des Maghrébins, des Latins, des Asiatiques... danser nos gavottes, nos plinn et nos endro. Et je fais partie de ceux qui pensent qu'il n'y aura jamais assez de Kofi Yamgnane, de Fatima Folgalvez [ndlr : professeur d'arabe au lycée Diwan de Carhaix] ou de Mohamed Louelati [ndlr : aumônier musulman des prisons pour l'ouest de la France] en Bretagne.

Celles et ceux qui, chez nous, militent en faveur du droit d'asile et de l'hospitalité pour les réfugiés sont l'honneur de la Bretagne.

Gérard Prémel,
Rennes (35)

L'échec de la violence

Certains de nos lecteurs se sont étonnés du fait que les attentats de Bruxelles n'aient été évoqués et n'aient pas fait l'objet d'un article dans *Le Peuple breton* d'avril. Il est en effet exact que nous n'en avons pas fait mention, ni dans la version papier ni sur notre site Internet.

Doit-on en conclure que nous n'aimons ni les Wallons ni les Flamands ? Pas le moins du monde ! Pour *Le Peuple breton*, ces actes terroristes sont intolérables, en France, en Belgique comme n'importe où dans le monde où la mort est quotidienne. Cependant, à moins de déverser des jugements moraux sur l'usage de la violence, il nous semblait que notre journal n'avait rien de plus à dire que ce qu'il avait déjà dit à propos des attentats à Paris, en Turquie ou ailleurs.



Un acte de violence est, de toute façon, un aveu d'échec pour celui qui le commet, car on ne peut imposer un modèle de société, à fortiori par la terreur. C'est aussi un aveu d'échec pour le système qui le subit, car cela signifie que personne ne cherche une réponse viable au problème politique soulevé par cette violence.

En tout état de cause, nous adressons tous nos vœux de fraternité à nos lecteurs en Belgique.

La rédaction

« L'énorme travail publié » sur le site du PB

Je vous écris pour exprimer mon intérêt envers votre site Internet qui essaye de (et réussit à) défendre les droits des Bretons tout en laissant de la place aux autres nations qui luttent pour leur droit à l'autodétermination.

Je suis un Amazigh originaire du djebel Nefoussa, le massif montagneux de la Tripolitaine, au nord-ouest de la Libye. Je suis membre d'une organisation plaçant pour les droits culturels amazigh et pour les droits de l'homme, appelée TIRA et basée à Tripoli. Nous avons navigué sur votre site, vu l'énorme travail publié (tant en breton qu'en français). Y compris sur le mouvement amazigh dans les différents pays que constitue Tamazgha.

Nous apprécierions donc d'être en contact avec votre journal pour d'éventuels futurs collaborations/événements/activités.

En espérant de vos nouvelles et avec nos meilleurs sentiments.

Mazigh Buzakhar,
Tripoli (Libye)

Des nouvelles de Grande-Synthe



Le camp humanitaire de la Linère (voir PB d'avril 2016) connaît à présent un fonctionnement « normal ». Il était prévu pour 2 500 personnes, mais la préfecture du Nord a imposé une limite à 1 500. Le maire de Grande-Synthe a pris la décision avec philosophie : il est pour de petites unités réparties sur la route de la migration, ce qui serait moins coûteux et plus humain que de chercher à convaincre les migrants entassés sur le littoral de déposer une demande d'asile, de les disperser sur le territoire français et de les laisser dépendre ensuite de la mobilisation du tissu associatif et citoyen local.

Le camp est « illégal », mais l'État a annoncé mi-avril accepter de prendre en charge son fonctionnement. Cette décision, même si on ne sait pas s'il s'agit de simplement financer ou de prendre en plus le contrôle du lieu, permet toutefois de voir l'horizon s'éclaircir. La municipalité et Utopia 56, qui coordonne le fonctionnement du camp, ont pu finaliser une convention, un ballon d'oxygène pour l'association morbihannaise, qui va enfin pouvoir créer des postes salariés, notamment pour les permanences de nuit.

Il y a eu beaucoup d'améliorations depuis l'ouverture « à l'arrache » du camp début mars : meilleure coordination et information à destination des migrants et des volontaires, une laverie a été ouverte, trois cuisines collectives sont en construction, il y a une école pour les enfants et des cours de langue (anglais et français), mais Utopia 56 a toujours besoin de volontaires pour « maintenir le calme, la propreté et la dignité » à Grande-Synthe.

Jacques Dyonizjak

• Pour venir sur le terrain ou simplement soutenir : www.utopia56.com

Edito



Vies debout

« Et toi, tu as été à Nuit debout ? — Non. — Pourquoi ? » La question, sans cesse posée par des connaissances imaginant qu'un militant politique aurait logiquement participé à ce genre de rassemblement, m'a obligé à me demander pourquoi je n'y avais jamais mis les pieds.

Pour beaucoup, se retrouver pour parler politique pendant des heures en soirée a quelque chose d'excitant, de nouveau, presque de subversif. Tant mieux ! On déplore assez le manque d'engagement en général pour ne pas se réjouir de voir une partie de la population se passionner soudain pour la politique, la vraie, et pas uniquement pour des calculs électoraux au ras du plancher.

Seulement, pour quelqu'un de déjà engagé, Nuit debout est quelque chose d'extrêmement banal. Se rassembler pour parler politique, c'est ce à quoi un militant consacre une partie non négligeable de son temps ! Dans la rue, sur les marchés, dans des salles de réunion, dans des bars, partout... les lecteurs de ce journal sont sans doute nombreux à en faire l'expérience. D'où un certain décalage avec celles et ceux qui découvrent brusquement l'intérêt de la chose. On leur souhaite de garder longtemps cette fraîcheur et cet optimisme !

Mais s'il ne s'agit pas seulement d'un espace de dialogue éphémère, si les participants des Nuits debout s'inscrivent dans la durée et essaient de passer du stade de la discussion à celui, bien plus exigeant et difficile, d'une activité politique visant à atteindre des objectifs, ils se rendront vite compte de la nécessité d'une structuration. Il n'est d'ailleurs pas impossible que certains des organisateurs aient anticipé ce point avant même les premiers rassemblements...

L'expérience le montre bien : se rassembler « contre » quelque chose est relativement facile et peut s'accom-

moder d'une certaine improvisation. Construire un projet et une stratégie pour le faire aboutir nécessite du temps, beaucoup de temps. Ce processus aboutit de fait à la création d'une organisation, et si son objet est de proposer un projet politique, alors cette organisation sera un parti, quel que soit le nom qu'on veuille lui donner. Podemos, qui sert de modèle à une partie de la gauche française, justement celle qui s'enthousiasme le plus pour Nuit debout, a bien fini par en devenir un. Son fonctionnement n'est d'ailleurs pas forcément plus démocratique que celui des autres partis.

On se pose pourtant la question de l'intérêt d'un nouveau mouvement, un de plus, après le feu de paille de Nouvelle Donne et le non-décollage de groupes ayant quitté le PS, comme la Nouvelle Gauche socialiste. On ne peut pourtant pas dire que les personnes souhaitant s'engager manquent de choix, tant les partis ou organisations politiques sont nombreux et divers, en particulier à gauche. Tout se passe comme si une partie de l'opinion attendait une sorte de messie, et se retrouvait déçu à chaque confrontation avec la réalité d'une organisation et de son quotidien.

Cela peut sembler une évidence, mais une organisation n'est pas mauvaise ou bonne, efficace ou inefficace en elle-même ; elle est ce que les gens en font. Être militant, ce n'est pas seulement passer ses nuits debout. C'est pour ainsi dire passer sa vie debout (métaphoriquement, bien sûr). Attendre un parti parfait est un bon moyen de rester longtemps spectateur. Les partis représenteront mieux les gens quand ceux-ci prendront le risque de s'y engager ! Il n'y a ni Grands Hommes ni sens de l'Histoire, il n'y a que des choix et des engagements, dont la multiplicité fait l'Histoire.

Nil Caouissin



Iffig

— revient de l'affaire des « Panamas papers » qu'en fait... il n'y a pas de crise économique ! — en conclut qu'il y a juste des truands...

— a lu qu'une délégation de jeunes Alsaciens avait interrogé François Hollande sur le Parlement alsacien des jeunes, sur ses enjeux et les difficultés par rapport à la grande région, ce à quoi le président de la République aurait répondu, « à moitié sur le ton de la rigolade » : « L'Alsace n'existe plus. » — se dit qu'après l'affaire des « sans-dents » le président fait à nouveau montre d'un sacré mépris pour les gens.

— a appris que le successeur de Patrick Strzoda, préfet de Bretagne administrative, Christophe Mirmand, venait lui aussi de Corse. — est vexé de constater que, pour un préfet ayant officié en Corse, la Bretagne est une colonie... de vacances !

— a su qu'un rapport des conseillers régionaux jeunes de Bretagne allait être remis aux députés ; — apprécie de voir que, pour l'apprentissage de la démocratie, le premier mot qu'utilisent ces jeunes est : « autonomie » !

— n'a pu échapper à l'annonce de la création du parti d'Emmanuel Macron. Non-événement.

— a lu dans les colonnes du *Monde* que la Commission européenne allait proposer d'autoriser de nouveau le glyphosate (Round-up) pour dix ans. — songe que les abeilles pèsent bien peu au regard d'une multinationale comme Monsanto !

— s'est étonné que les ministres des Finances de l'Eurogroupe soient sortis « optimistes » d'une rencontre sur la Grèce ;

— imagine qu'ils ont sans doute décidé que, pour liquider sa dette, la Grèce serait intégralement rachetée par la Chine ?

Réforme territoriale

Quand la France perd le Nord !

Pitoyables débats ! La réforme régionale de 2014 entrée en application, nous assistons depuis à de bien tristes et dérisoires polémiques. N'y a-t-il pourtant pas plus urgent à faire en ces temps de crise profonde du pays ?

Ce furent d'abord les polémiques relatives au choix des capitales, débats qui démontraient à quel point ces regroupements spatiaux décidés par la réforme étaient pour la plupart inorganiques. Mais encore parlait-on de réalités tangibles : simples choix entre les anciens chefs-lieux des anciennes régions.

Aujourd'hui, la question qui agite les hémicycles est celle de la dénomination de ces récentes entités régionales. Ils doivent en valider l'existence avec une date limite, fixée au 1^{er} juillet de cette année. Et, depuis quelques mois, un véritable florilège de noms en tout genre est proposé aux populations. La réforme régionale était déjà profondément contestable dans sa volonté de regrouper à tout prix les territoires ; son résultat l'est plus encore, niant histoire, géographie, identités des populations.

À l'époque du GPS, où seules les coordonnées géodésiques permettent aux individus de se localiser, en ignorant tout du lieu où ils se trouvent et les transformant en êtres mobiles et sans racines, où mêmes les orientations cardinales n'ont plus guère de sens, des termes vagues semblent prendre possession d'une définition des espaces : « Hauts de France » pour désigner les régions du Nord - Pas-de-Calais - Picardie, au grand dam des Picards ; « Grand Est », chargé de couvrir ce mariage insensé de la carpe et du lapin que constitue la grande région Lorraine - Champagne-Ardenne, où l'Alsace semble oubliée.

Le territoire n'est pas qu'une entité juridique

Des élèves se feraient réprimander pour utiliser une localisation à la terminologie si indigente. À quoi s'attendre pour désigner la future région Auvergne - Rhône-Alpes tout aussi hétérogène ou la problématique association des régions Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées, au sein de laquelle les Catalans se sentent hors jeu ? Des sigles ésotériques (AURA, par exemple, après l'ALCALIE), des expressions de marketing (Volc'en Loire, Terre d'Oc), de vagues et lointaines références histo-

riques (Aliénor, Occitanie, après la Nouvelle Austrasie) ?

Cette réforme, qui, au nom d'une efficacité supposée du centralisme, gommait déjà toute l'histoire des peuples constitutifs de cette nation, ignore désormais la géographie, transformant la notion de « territoire » en un concept strictement juridique, bien flou et déconnecté du réel. La déshumanisation du monde que le politique nous impose de la sorte (cette vieille antienne de l'homme nouveau de la Révolution, deux siècles après !) nous guette, mais, ce faisant, le territoire perd lui-même tout sens.

À quelles appartenances pourrions-nous bientôt nous référer ? Cette question est d'ailleurs posée involontairement par la nouvelle présidente de la région « Languedoc », Carole Delga, qui découvre dans le débat complexe concernant son territoire qu'il y a une difficulté à se soustraire de l'influence des anciens patronymes. Elle constate que ce choix « se limite à une appellation plus géographique qu'identitaire ».

Un débat vide de sens

Phrase terrible, et s'il lui paraît de bon sens d'écarter toute vision identitaire, quelle idée se fait-elle de ce qu'est la géographie, surtout en ce pays languedocien où les idées du grand géographe anarchiste du XIX^e siècle, Élysée Reclus, ont été magnifiées et ont porté, dans les années 1980-1990 et en sa mémoire, l'émergence d'une école géographique originale tournée vers l'aménagement ?

Limiter la géographie à une simple localisation devient alors bien réducteur. Réduire le débat des régions, de leur nom, à de telles questions, tout autant. Car si cette science s'intéresse toujours à la topographie ou aux coordonnées d'un lieu, elle a désormais comme objet essentiel l'étude des relations de l'homme au milieu. C'est de cela que sont faites les régions, normalement.

Et en cela, Carole Delga ne peut s'affranchir alors de l'histoire, des héritages, des identités, de tout ce qui constitue les sociétés. Non de non ! Faisant ce constat, comme nombre d'élus, elle dé-



*Noms encore incertains. Nous avons fait le choix de placer les noms encore en lice revenant régulièrement en tête dans les sondages.

montre son ignorance de cette science, mais, surtout, dans son propos transparent toute la banalisation récente du sens accordé au mot « territoire », désormais galvaudé par le politique, les médias, la population. Et ce mot n'est pourtant pas rien. Il est riche de sens, de significations.

Car, qu'est donc réellement le « territoire » ? Si, pour le géographe, le territoire est bien « une maille de gestion de l'espace », c'est-à-dire « une notion juridique renvoyant de fait à l'existence d'un État », il ne se résume pas qu'à cela. Il faut, pour qu'il ait un sens, que cet espace soit « approprié par les populations qui y vivent », « qu'elles aient conscience de cette appropriation », que « s'y expriment des sentiments d'appartenance », que ce territoire soit un « lieu de projection d'un groupe humain aux structures spécifiques », qu'il « aide à la cristallisation de représentations collectives ».

En cela, le territoire est certes une entité « juridique », mais aussi sociale, culturelle, affective ». Toutes ces définitions sont extraites du dictionnaire *Les mots de la géographie*¹. La simple lecture juridique imposée par la réforme de 2014 paraît alors bien pauvre. Elle ne constitue et ne construit

nullement de véritables territoires. Le débat sur leur dénomination en devient ridicule, vide de sens. D'où la pauvreté justement des appellations proposées.

De telles constructions spatiales, ne reposant que sur une volonté politique, ne peuvent venir à bout des habitudes de vie, des héritages, des identités qui, produits de lentes stratifications, ont mis des siècles voire des millénaires à se constituer. Par essence, sans prise avec le réel des sociétés, elles relèvent alors de l'éphémère, d'enjeux politiques conjoncturels, voire d'une utopie bien naïve et sans lendemain, sort inéluctable de ces régions nouvelles. Du coup, leur nomination conjoncturelle sera très vite oubliée... surtout si elle repose sur des termes aussi vides de sens.

Une construction sans lendemain

Triste bouffonnerie qui malheureusement se poursuit à des échelons inférieurs avec les regroupements de communes qu'impose la loi NOTRe. À ce niveau aussi s'exprime la même logique « novatrice » qui gomme les toponymies les plus anciennes de nos civilisations, celles des premières occupations

humaines. N'est-il pas terrible de voir les communes de Naizin, Remungol et Moustoir-Remungol (56) adopter un nom comme « Evellys », digne d'un groupe de l'agroalimentaire, celles de La Farnière et Plières (22) prendre le nom banal de « Les Moulins », digne de récents lotissements sans âme ?

Gardons nos héritages, toute cette toponymie héritée d'une longue histoire, mémoire de la construction de nos sociétés et sans laquelle elles seront sans avenir. Car, pour s'y projeter, il nous faut des fondements. N'en déplaît aux responsables des nouvelles régions, le débat actuel sur leur nom est révélateur d'une construction sans lendemain. En de nombreux lieux, les vieilles régions historiques subsisteront toujours. Et, par chance, faute de n'avoir pu retrouver son intégrité territoriale, la Bretagne, au moins, a su préserver son nom.

Yves Lebahy

Président des Géographes de Bretagne

1. La Dépêche, 8 avril 2016.
2. Brunel R., Ferras R., Thiéry H., *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, éditions Reclus, 1993.

Les nouvelles intercommunalités bretonnes

La Bretagne a été en pointe sur l'intercommunalité : les premiers pays (et l'on pense tout particulièrement aux cinquante ans du Mené), la première communauté de communes (aujourd'hui appelée à disparaître faute de taille suffisante, le Val d'Oust), la première communauté urbaine volontaire et aussi la plus intégrée (Brest). L'on pourrait croire le pieux breton très attaché à son clocher et à ses querelles. Il l'est probablement, mais il a surtout dans le sang la coopération. La Bretagne a été au rendez-vous de toutes les étapes de l'intercommunalité, avec quelque avance le plus souvent, avec quelque envie aussi. Mais une page s'est tournée en 2010...

Par les lois de 1992 et 1999, dans un troublant mimétisme avec la construction européenne, se sont constituées les intercommunalités dites de projet ou caractérisées par le barbare acronyme d'EPCL, pour établissement public de coopération intercommunale. La construction européenne, comme la construction intercommunale, marche à marché – sur la base du volontariat et du respect et du cumul de plusieurs identités, par accumulation et non par simplification ou regroupements décidés par en haut.

Des communes font le choix volontaire de se regrouper pour faire territoire. De ce territoire naîtront ou pas des projets. L'intercommunalité à la mode de Bretagne a permis à des communes qui, seules, ne pouvaient s'équiper, d'avoir – une fois ensemble – qui sa médiathèque, qui sa zone d'activités économiques, qui son projet petite enfance sur tout un territoire.

Les entreprises payaient de la taxe professionnelle, l'État apportait sa quote-part de DGF (dotation globale de fonctionnement), les communes et donc les contribuables payaient assez peu et les services à la population se démultipliaient, quand les élus ou les citoyens avaient l'intelligence de mutualiser, d'aménager leurs territoires. Ce miracle permettait de faire un plus un égal trois. Ce que seules deux communes ne pouvaient, ensemble elles le purent.

Les exemples de réussite sont nombreux, de Châteaubriant à Quimper, en passant par Lanvollon-Plouha, le Co-glais ou Questembert. Ainsi, la Bretagne fut l'une des régions les plus en avance

et presque intégralement couvertes d'intercommunalités avant 2010. Il faut aussi souligner que les communes les plus riches résistaient, quand les plus pauvres s'associaient. L'on pense ainsi à Perros-Guirec ou à Dinard, qui résistèrent à toute force au partage de leurs conséquents impôts locaux...

Quelques communautés, constituées par résistance, étaient manifestement trop petites. Quand quelques autres, constituées par appétit pour atteindre des seuils statistiques, étaient atteintes

Aesoc'h eo dimeziñ eget sevel ti, il est plus facile de se marier que de construire maison...

de gigantisme, Rennes métropole en tête. L'intercommunalité était rentrée dans les mœurs, c'était une structure de projet à taille humaine, trop peu démocratique, mais assez efficace.

Mais une page s'est tournée en 2010. L'État a décidé de pousser, voire de contraindre à l'intercommunalité. Il ne faut voir nul soutien sincère à ces projets de développement local, mais, comme pour la funeste fusion de régions, le mythe de l'économie d'échelle, la visée que un plus un finisse par faire un et demi. Je donne de la DGF à deux petites intercommunalités, je donnerai, un jour peut-être, un peu moins à un nouvel ensemble.

Sur le fond – les fonds, serait-on tenté

d'écrire –, l'on voit déjà que les régions qui fusionnent sont parties pour cumuler plusieurs handicaps et surcoûts dans la prochaine décennie, il en sera de même pour la plupart des nouvelles « grosses » intercommunalités. Plus une communauté est grosse, plus elle dépense, plus elle attend d'argent public. Toutes les études de la direction générale des collectivités locales le confirment. L'on doit donc douter des économies d'échelle de ces grandes intercommunalités. Il serait pertinent de rapidement s'interroger si ces intercommunalités XXL ne vont pas créer plus de difficultés, plus de coûts, plus de technologies, pour un service moindre et une démocratie affaiblie.

Sur la méthode enfin, le temps des fondateurs et des militants de ces premières intercommunalités est derrière nous, hélas ! Règnent désormais, l'improbable alliance des préfets et des baronnets locaux.

En effet, il a été demandé en 2010 aux préfets de « proposer » des intercommunalités de plus de 5 000 habitants. Changement de majorité, mais pas de méthode, la mise en application de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) bouleverse bon nombre d'équilibres territoriaux.

Alors que la fructueuse histoire de l'intercommunalité à fiscalité propre avait été faite de patience, de projets et de compromis subtils, les lois de 2010 et 2015, pour accélérer le mouvement intercommunal, ont eu en commun la méthode rapide, géographique et pré-facturale de schémas départementaux de coopération intercommunale, proposés par les préfets et validés ou pas par les commissions départementales d'élus.

Le seuil des 15 000 habitants, fixé avec bien des difficultés et divergences par la loi, sera respecté dans toute la Bretagne, mais avec des configurations très différentes. Survol rapide des cartes bretonnes.

En Ille-et-Vilaine, contrairement à 2010, tout ne se joue pas pour faire grossir Rennes. Désormais métropole, elle n'a plus à courir après des seuils de population. Mais les communautés

qui l'entourent, comme Liffré, la fusion du Val-d'Ille et du pays d'Aubigné s'acharnent à résister. Il n'y a aucune cohérence territoriale, mais de subtils équilibres politiques. Bécherel, à trente-cinq kilomètres de Rennes, est métropolitain, quand Domloup, à dix kilomètres à vol d'oiseau, n'y est pas. Les débats restent agités dans le nord du département.

La Loire-Atlantique voit la disparition par fusion de cinq communautés de communes, mais se caractérise aussi par un nombre important de projets de communes nouvelles, c'est-à-dire la fusion volontaire de communes. Mais dans ces deux premiers départements, il y a les métropoles et le reste du territoire qui est en voie de satellisation...

Dans le Morbihan, des frictions nombreuses dans le pays de Ploërmel, le golfe du Morbihan se structure autour de Vannes et le pays de Lorient ne bouge pas. Ce sont toujours les arrière-pays morbihannais, comme en 2010, qui sont au cœur des débats.

À l'ouest, rien de nouveau. Ou presque. Dans le Finistère, quelques regroupements obligés dans la Cornouaille, Châteaulin se constitue en communauté d'équilibre entre Brest, Quimper, la presqu'île de Crozon et Carhaix. Le statut interdépartemental du centre-ouest Bretagne et les visées expansionnistes du Poher sont toujours source de frictions.

Il convient de noter la sagesse de la micrométropole brestoïse, constituée de seulement huit communes, qui a conduit à un vrai partenariat fécond avec les cinq autres intercommunalités qui constituent ensemble le pays de Brest, le plus beau...

Restent les Côtes-d'Armor, où tous les records sont battus ! Souvenons-nous qu'en 2010 il y avait 38 EPCL costarmoricains. Le préfet propose de passer à 9, dont potentiellement 7 agglomérations. Le territoire le plus rural de Bretagne devenant, par cette vue de l'esprit, le plus aggloméré de Bretagne.

Des résistances et des réticences nombreuses dans cette course à la taille dans la perspective d'une DGF bonifiée. L'on a déjà observé, en France, et même en Bretagne, des élus qui font mine d'abandonner leurs mairies pour se consacrer à l'intercommunalité. Nulle sagesse, et même un certain cynisme : ils ont très bien compris que désormais

l'intercommunalité fait tout et la commune le reste... Ce sont des baronnies qui se constituent, des rêves de toujours plus sous forme d'agglomérations, qui se rêvent un jour métropoles. Et, pour l'instant, le contrôle démocratique est virtuel.

La Région Bretagne, qui avait su promouvoir les pays, fait presque marche arrière et va désormais plus travailler avec les EPCL pour l'économie. Ce qui est, au passage, une ineptie ou un

siège, fusionnant une région, cinq départements, trois métropoles et un peu plus de 120 EPCL en un territoire redevenu breton et s'appuyant sur une mobilisation de 25 pays, avec la Loire-Atlantique évidemment.

Pour conclure, citons les travaux de quelque peu publiés Ivan Illich. Il avait théorisé sur l'idée de contre-productivité : au-delà d'un certain seuil, les effets d'une institution initialement positifs deviennent négatifs. Il en est ainsi



Loin de jouer la course au gigantisme, la métropole de Brest, avec 8 communes, a su rester cohérente.

Le « Glaz économie » Certes, les EPCL deviennent compétents, par la loi, sur le foncier économique, mais l'on ne pensait pas que la stratégie régionale de développement économique, la « Glaz économie », était foncière, on la croyait sectorielle et stratégique, ce qui conduisait donc à travailler les questions d'emploi, de mobilité, de liens aux universités, à la recherche et à l'innovation, et donc à privilégier des territoires conséquents, les pays. Cela préfigurait aussi un jour une hypothétique Assemblée de Bretagne, défendue notamment par Pierrick Mas-

du système de santé, de l'école, des transports, de la croissance et du développement. La médecine finit par rendre malade, l'auto libère puis quand il y en a trop cela crée des bouchons. L'on est en droit de se demander si l'intercommunalité, grossie de gré ou de force, ne sera pas demain un territoire contre-productif. Il y aura un baron, plus rarement fonctionnaires et autres chargés de mission, moins de moyens, de dotations de l'État... Restera-t-il des projets ?

L'espoir ? Que se mettent rapidement en place des conseils de développement intercommunaux. La loi NOTRe les rend obligatoires pour les EPCL de plus de 20 000 habitants, on a le sentiment que les barons – pardon, les élus – entraînent quelque peu des pieds pour les mettre en place. Aux citoyens et citoyens de les y pousser !

Olivier Dulucq

LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

CÔTES-D'ARMOR

Contre la loi Travail



À Lannion, Saint-Brieuc et dans de nombreuses autres villes de Bretagne, les militants de l'UDB ont manifesté contre ce qu'il convient d'appeler « la casse du code du travail ». En effet, plusieurs articles dans ce projet sont très inquiétants, comme la possibilité, après un accord d'entreprise, de licencier un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail ou le fait que les dates posées de congés payés peuvent être modifiées au dernier moment. Plus généralement, l'idée que pour faciliter l'embauche il faille faciliter le licenciement ne manque pas de piquant. Les accords d'entreprises font fi des déséquilibres entre patronat et syndicats. Comme le disait Henri Lacordaire : « Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. »

ILLE-ET-VILAINE

Rennes : Le Comptoir du doc résiste



L'adjoint à la Culture de la Ville de Rennes se fait tailler des croupières. Alors que certaines associations, notamment de danse, se plaignent des coupes budgétaires, l'association Le Comptoir du doc, promouvant le documentaire, a lancé une pétition après la décision soudaine de la mairie de faire du théâtre de la Parcheminerie un « pôle jeune public ». Ce faisant, Le Comptoir du doc aurait dû – encore – déménager. L'association est tombée des nues, d'autant qu'elle s'est fortement impliquée, avec l'association privilégiée par la mairie, pour redonner vie à ce lieu historique de la culture rennaise et qu'elle juge, après à peine sept mois d'expérience, la mission remplie. La pétition semble avoir fonctionné, car un nouvel échange avec la mairie est en cours...

FINISTÈRE

Ploudalmézeau : l'enclos paroissial menacé



À Ploudalmézeau, la rénovation du centre-bourg avance au pas de charge. Après avoir détruit l'ancienne mairie pour en faire une place, la municipalité semble vouloir s'attaquer au patrimoine religieux pour réaménager le centre. L'association Héritage et culture, créée en 2015, est bien décidée à ce que cet enclos paroissial datant du XVIII^e siècle et plus particulièrement la chaire à prêcher ne soient pas détruits. La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ainsi que le conservatoire régional des monuments historiques ont eux aussi émis un avis défavorable dans le cadre de ce projet de destruction. Pour l'UDB, l'affaire est entendue : l'enclos paroissial de Ploudalmézeau doit être préservé dans son intégralité !

LOIRE-ATLANTIQUE

Saint-Nazaire : les Chantiers en grande forme



Le portique géant des Chantiers de l'Atlantique.

Combr'été

Depuis cent cinquante ans et un total de 120 paquebots construits, les Chantiers de l'Atlantique STX France continuent d'ancrer la Bretagne comme un des plus gros constructeurs de bateaux au monde. Le croisiériste MSC amplifie cette dynamique en signant, le 6 avril dernier, une commande de quatre nouveaux paquebots. Le carnet de commandes des Chantiers est ainsi gonflé de près de quatre milliards d'euros et devient extrêmement chargé jusqu'en 2020. Certaines contraintes vont toutefois commencer à se faire sentir, dont la taille restreinte des chantiers et la politique salariale du groupe. Certains syndicats, dont la CGT, estiment notamment que « la politique de précarisation du groupe » ne peut plus durer et que le recours à la sous-traitance doit être restreint, tout en privilégiant de nouvelles embauches en CDI.

MORBIHAN

Conserverie Minerve : un immense gâchis



Victor Galbou / Le Peuple breton

Le couperet est tombé : la conserverie Minerve, qui emploie 75 personnes sur les sites de Quimperlé et Quéven, est en liquidation judiciaire. Cette ferme-ture reste en travers de la gorge des employés, qui, il y a peu encore, pensaient investir de nouveaux locaux dans la zone du Mourillon, à Quéven. Les accusations se portent sur le groupe portugais Branco, actionnaire majoritaire de l'usine jusqu'à l'été 2014, qui a emprunté avant cette date huit millions d'euros à l'entreprise sans jamais les rembourser. Le commissaire aux comptes avait pourtant signalé au procureur de la République de graves irrégularités survenues entre 2013 et 2015, sans que ce dernier réagisse. Les salariés, résignés mais dignes, demandent désormais l'ouverture d'une enquête.

Leurre de vérité

En marche... arrière

QUEL ÉVÉNEMENT ! Emmanuel Macron s'est fièrement mis sur orbite. Il crée le mouvement, son mouvement, à ses initiales : En Marche. Le lancement, tapageusement annoncé comme discret, eut lieu à Amiens, « ville natale » et de jeunesse d'un homme qui se veut neuf en politique.

N'en déplaise à ses premiers soutiens, il va être aisé de montrer qu'en fait de nouveauté l'entreprise macronesque se limitera à un ravalement de façade pour ne rien changer au gros œuvre d'un édifice de droite vaguement teinté de quelques valeurs de gauche maladroïtement assumées.

Dans ce qui devrait être pris franchement pour un non-événement, tout commence par une belle cachotterie. Le ministre de l'Économie, en annonçant le 6 avril dernier, à Amiens, la création du « mouvement politique nouveau », s'est bien gardé de préciser qu'il avait reçu en la circonstance un important appui logistique, celui de l'un des clubs patronaux les plus influents, l'Institut Montaigne, créé en 2000 par Claude Bébéar, l'un des parrains du capitalisme français et figure tutélaire du groupe d'assurances Axa. La nouvelle association est de fait enregistrée à l'adresse du domicile privé du directeur de l'Institut Montaigne soi-même.

Évidemment, cela contredit de façon majuscule l'affirmation de l'audacieux novateur selon laquelle il ne serait « pas à droite, pas à gauche ». On comprend alors beaucoup mieux que le patron des patrons, Pierre Gattaz, ait chaleureusement accueilli le lancement de l'incertaine fusée : une initiative « rafraîchissante », déclara-t-il sans vergogne et sans tarder.

Ne demandez pas le programme, il n'existe pas ! Il ne s'agit pas en effet de mettre en œuvre une réflexion originale pour la France de demain qui a pourtant besoin de changement. Il s'agit de promouvoir l'homme politique nouveau dans l'espoir affiché de ringardiser définitivement les partis politiques de papa. Macron inverse ainsi la vieille formule soixante-huitarde : il ne convient pas de penser le changement, mais de changer le pansement.

Bien sûr, il nous assure du contraire. Les faits démentent sa trompeuse ambition. En fait, l'homme nouveau a bien un programme : amplifier les réformes favorisant les intérêts de l'oligarchie qui tient les rênes du pouvoir économique dominant. Le cercle de ses compagnons de route, plus ou moins fidèles, le sait depuis longtemps : Emmanuel Macron est l'homme du Medef. Pourquoi en douterait-il puisqu'après d'eux au moins il ne s'en est jamais caché ?

Le fatras de la loi qui porte majestueusement son nom n'est pas parvenu du reste à dissimuler la collusion de son auteur avec le patronat et ses exigences de plus en plus exorbitantes. La première mouture de la loi Travail avait même été renommée loi Macron 2 par quelques journalistes intrépides. La nouvelle version le séduit déjà nettement moins. Il la dénoncera au moment jugé opportun pour son impérieuse trajectoire !

Plus étonnant en cette entreprise politico-patronale réside dans le suivisme pitoyable de la plupart des médias de masse. Il est tellement évident que Macron n'a qu'un désir, pousser tous les feux du néolibéralisme, que le voir en sauveur du pays relève de l'aveuglement caractérisé. Il croit fermement en la croissance sans freins.

Peu importe que cette recherche infructueuse creuse les inégalités sociales depuis quarante ans. Peu importe que cela détruise les écosystèmes et dérègle le climat. Les « autocars Macron » qui affligent tous les partisans de la lutte indispensable contre l'empreinte carbone ne sont-ils pas les meilleurs ambassadeurs de l'aventure « croissantiste » héritée d'un passé que l'on ne veut pas ranger aux oubliettes ?

Mettons Macron aux commandes demain et il vous détruira en un tournemain la fonction publique qu'il abhorre en secret, privatisera « la sécu » si dépendieuse, organisera davantage encore l'école à deux vitesses, renforcera les « forces de l'ordre » déjà si fortes afin de remédier aux méfaits du séparatisme social qu'il aura largement contribué à produire.

Bref, un grand bond en arrière de plus nous menacerait. Qui dit banco ? Les patrons d'abord, tous les aventuriers ensuite, les journalistes de révérence enfin.

À Amiens, deux hommes sont en ville. L'autre se nomme François Ruffin et dirige le journal *Fakir*, qui a tant effrayé Bernard Arnaud. Et voilà que le modeste journal serait désormais concurrencé par un nouveau fakir ! Tous deux disent merci aux patrons, d'une manière cependant fort différente, l'une drôle, l'autre pathétique. L'un a un ton nouveau trop peu pratiqué, l'autre a un ton désuet déjà trop entendu. Il faudra, dans les temps qui viennent, que la drôlerie l'emporte sur le pathos.

Terminons ici par une question super banco : lequel de nos deux célèbres Amiénois a-t-il nommé son chien – un magnifique dogue argentin – Figaro ?

Yann Fliquet

Tchernobyl, il y a trente ans

26 avril 1986, centrale nucléaire de Tchernobyl, trois kilomètres de la ville de Pripiat, 45 000 habitants, construite, comme la centrale, vers 1970. Un exercice de sécurité est en route dans le réacteur n° 4, consistant à diminuer la puissance. Des manœuvres inadéquates font que le réacteur ne redémarre pas...

Pour débloquer la situation, les opérateurs retirent les barres de pilotage de la température au-delà des limites de sécurité autorisées. Le système demande l'arrêt d'urgence, mais les signaux sont bloqués par les opérateurs, qui décident de continuer le test.

Dans les réacteurs de type classique, les barres d'uranium 235 sont dans une chaudière unique, dans une cuve, elle-même dans une enceinte de confinement. Dans les réacteurs soviétiques de type RBMK, il y a une multitude de petites chaudières (1 700 à Tchernobyl) : des barres d'uranium protégées par du zircaloy (alliage qui laisse passer les neutrons), au sein de blocs de graphite, sous une simple dalle de béton.

Sans barres de sécurité, le réacteur surchauffe. À 1 h 23 min 44 s, première explosion. Chaque tube surchauffé expulse son contenu, nous dit l'ingénieur Yves Lenoir (qui vient de publier *La Comédie atomique*, éd. La Découverte) un peu « comme une pièce d'artillerie. Des particules radioactives sont projetées jusqu'à quelques dizaines de kilomètres » !

Un réacteur RBMK n'a pas de circuit secondaire, il est traversé par des tubes d'eau dont le rôle est, vu la chaleur produite par les réactions nucléaires, de se transformer directement en vapeur pour faire tourner des turboalternateurs. Après la première explosion, de l'air et de la vapeur d'eau s'engouffrent dans le cœur du réacteur. Or, le zircaloy a le gros défaut, à chaud, de s'enflammer en décomposant l'eau avec dégagement d'hydrogène. Et qui dit air plus hydrogène dit explosion.

C'est donc la deuxième explo-

sion, si violente qu'elle soulève la dalle de 1 200 tonnes !

Les blocs de graphite s'enflamment à leur tour, créant une colonne de gaz surchauffés qui emportent une énorme quantité d'éléments radioactifs à plusieurs dizaines de kilomètres d'altitude. Il était impossible d'éteindre l'incendie avec de l'eau, il a fallu déverser 5 000 tonnes de sable pendant dix jours pour y arriver.

Ce qui s'est passé s'appelle une « excursion » nucléaire, et non une « explosion » nucléaire. Même si la quantité de combustible est 1 000 fois supérieure dans le réacteur à celle de la bombe d'Hiroshima, la dissémination de ce combustible interdit le risque d'explosion, contrairement à la bombe, où il est concentré en une masse critique. Mais l'excursion a projeté dans l'air une énorme quantité de produits hautement radioactifs.

La suite s'apparente à une immense suite d'à-peu-près. À Pripiat, les enfants jouaient le 26 avril dans les cours d'école. Il était plus de midi quand on a distribué des comprimés d'iode, trop tard pour protéger la thyroïde. En fin de matinée, la radioactivité dans les rues de Pripiat était montée entre 20 et 50 millisieverts par heure. À titre de comparaison, la radioactivité naturelle est de 0,15 à 0,20 microsieverts par heure. À Pripiat, elle était donc multipliée par environ 250 000 ! Le 26 au soir, l'évacuation de la ville

était décidée, mais, le 27 au matin, il y avait encore dans les rues des mères promenant leur bébé.

La suite, ce sont les morts, les cancers chez les « liquidateurs », qui se sont sacrifiés pour éteindre l'incendie. Les malformations des nouveau-nés sont légion, en voir les terribles photos sur Internet. L'ex-URSS a truqué les chiffres, mais les experts de l'ONU les ont certifiés ! Le directeur de l'AEAIA (Agence internationale de l'énergie atomique de l'ONU) disait alors : « On ne peut démontrer de façon sûre qu'il y aura des effets négatifs mesurables [...] d'une augmentation des taux de cancer ».

Les USA ont eux aussi pratiqué l'omerta : en 1979 à Three Mile Island, autre « excursion nucléaire », les autorités n'ont pas distribué de comprimés d'iode pour prévenir « les alarmes infondées ».

Et la France ? Le 29 avril 1986, le professeur Pellerin, directeur du service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), intervint au journal télé : « [Tchernobyl] ne menace personne actuellement, sauf, peut-être, dans le voisinage immédiat de l'usine » ! Et le bulletin météo d'Antenne 2 présentait une carte de France avec un panneau « stop », expliquant que l'anticipation des Açores avait bloqué le nuage radioactif aux frontières. C'est à la suite de tels mensonges (d'État !) que la CRI-RAD fut créée en mai 1986.

Christian Pierro

1. À rapprocher des livres *La Centrale des morts d'Arde*, information sur les mesures de sécurité, distribués aux maires par la préfecture : ils étaient restés dans les cartons « pour ne pas avoir dit un maire - affoler la population ».

La centrale de Tchernobyl... toujours radioactive !

« La prison est une machine à broyer l'humain »

L'assemblée générale de l'ALE s'est tenue cette année à Ajaccio, en Corse, du 31 mars au 3 avril. La Catalogne était à l'honneur : Jordi Solé, secrétaire d'État aux Affaires européennes de Catalogne, a été reçu par Gilles Simeoni, président de la collectivité territoriale de Corse, qui s'est lui-même rendu en Catalogne deux semaines après. Mais un autre événement fort a marqué ces quelques jours : une table ronde sur les prisonniers politiques. Le 17 avril était justement la journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques. Le Peuple breton revient sur ce débat.

Parler des prisonniers politiques n'est jamais évident. C'est pourtant le défi que s'était donné l'Alliance libre européenne (ALE), qui connaît bien le sujet puisqu'elle a cofondé au Parlement européen le groupe « Friendship », traitant du conflit basque. Autour de Lorena Lopez de Lacalle, l'ex-prisonnier basque Gabi Mouesca (leader historique de l'organisation séparatiste militaire basque clandestine Iparrerak et aujourd'hui militant pour les luttes anticarcérales), Jean-Marie Poli, représentant de l'ONG Assocî Solidarità Corsica, M° Rosa Proserpi ainsi qu'André Paccou, de la LDH Corse, ont traité du sujet.

Gabi Mouesca a rappelé que, désormais, les collectifs de soutien aux prisonniers basques utilisaient le droit et non plus la violence. Il a cependant fait remarquer qu'« alors qu'ETA a cessé son activité comme demandé par les autorités internationales, ni l'État français ni l'État espagnol n'ont avancé ».

« L'attitude des deux gouvernements est politiquement irresponsable, car en Corse et au Pays basque se sont engagés des processus de paix par lesquels le FLNC et l'ETA ont décidé un arrêt définitif de la violence. Avant eux, en Irlande du Nord, l'IRA avait ouvert la voie à la fin des conflits armés qui perduraient dans l'Europe en construction. Mais le gouvernement britannique de Tony Blair avait alors réagi tout autrement. La négociation a été engagée sans délai, et menée jusqu'à ce que l'arrêt de la violence soit irréversible », explique François Alfonsi, le président de l'ALE, dans un édito.

En France, les prisonniers politiques ne sont même pas reconnus. « Pourtant, estime Jean-Marie Poli, ils disposent d'un sous-statut, différent du droit commun et d'une justice d'exception. Officieusement, en effet, il y a un statut appelé « mouvance », qui restreint le peu de droits existants pour les prisonniers. Changement de cellule, fouilles, déplacements contraints, parfois plus difficiles. » Gabi Mouesca rappelle que « pas plus que la Corse, le Basque n'est résistant face à la machine à broyer l'humain qu'est la prison ».



Gabi Mouesca a été président de l'Observatoire international des prisons (OIP) après avoir purgé dix-sept ans de prison.

La principale revendication concerne le rapprochement des prisonniers. Pour André Paccou, « l'éloignement porte atteinte au droit de la famille, qui est fondamental ». Jean-Marie Poli rappelle également les conséquences : « Quarante personnes ont trouvé la mort sur les routes pour se rendre ou revenir des prisons où étaient emprisonnés leur conjoint, frère, sœur, fils ou fille ».

Le coût est également une contrainte forte. Jean-Marie Poli l'évalue à 600 € par visite en moyenne pour un prisonnier corse, correspondant au transport et au logement nécessaire pour une heure de visite une fois par mois. « En Espagne, les éloignements sont systématiques, avec seulement deux détenus basques sur quatre cents prisonniers incarcérés au Pays basque. L'exil leur est imposé parfois jusqu'aux prisons des îles Canaries pour casser les plus combattifs d'entre eux. Et en France aussi, les distances de trajet sont délibérément allongées par l'administration pénitentiaire, qui applique ainsi aux familles la « double peine », explique François Alfonsi.

Après l'éloignement, c'est la santé qui est en jeu. Plusieurs prisonniers politiques pourraient sortir, mais n'y sont pas

autorisés. Le cas de Lorentxa Guimon, sortie il y a quelques semaines après plusieurs mois de mobilisation (voir PB de mars 2016), est à ce titre une bonne surprise. Les politiques invoquent régulièrement l'indépendance de la justice pour ne pas prendre position. Or, c'est bien le parquet qui fait appel, parquet qui dépend du pouvoir exécutif.

Pour André Paccou, « l'antiterrorisme est une réponse sécuritaire et répressive à une question politique ». Ce dernier estime pourtant que si « l'utilisation des armes a créé des problèmes, l'arrêt de la violence a permis de trouver de nouveaux espaces, d'ouvrir de nouveaux chantiers ».

En conclusion du débat, l'ALE s'est proposée de le prolonger à Bruxelles dans une manifestation commune qui mette le projecteur sur les comportements insupportables, et même irresponsables, de l'État français et de l'État espagnol. « Le devoir de tout gouvernement responsable, c'est de saisir, quand elles se présentent, les opportunités qui permettent de consolider la paix sur un territoire, quel qu'il soit, qui, jusqu'alors, a subi les conflits et les tensions », a exprimé François Alfonsi.

Gael Briand

Deux actions symboliques à Saint-Brieuc

Les 16 et 17 avril, les militants de l'UDB Jeunes se sont retrouvés à Saint-Brieuc pour leur traditionnel « week-end jeunes ». L'occasion de sensibiliser les Briochins sur la tragique fermeture des enseignes commerciales en centre-ville, mais aussi sur la langue bretonne et le gallo. Les jeunes ont en effet réalisé une opération « chaises vides » devant la permanence du député Michel Lesage, rappelant son absence au moment du vote de la loi sur les langues dites « régionales »...

Les jeunes de l'UDB ont donc entamé leur long week-end d'action au marché central de Saint-Brieuc pour parler de la fermeture des commerces dans le centre-ville. En 2016, la barre de 30 % de commerces fermés dans la ville a été atteinte, avec plus de 180 enseignes commerciales vides.

Plusieurs raisons expliquent ce phénomène dramatique : présence de grandes zones commerciales en périphérie, des stationnements payants, des fonds de commerce trop chers occupés par quelques familles, le manque d'attractivité du centre-ville...

breuses ont été les personnes à faire part de leurs inquiétudes, des problèmes que cela soulève, mais aussi et surtout des solutions qui pourraient être trouvées. Si le marché reste très fréquenté et d'une superficie très importante, il ne suffit pas à attirer les habitants du pays de Saint-Brieuc vers le cœur de sa ville-centre.

L'initiative a été prise de créer des aires de jeu pour faire venir les familles, mais celle-ci est bien tardive. Aucun parc ni place centrale ne sont aménagés pour créer des lieux de rencontres. La politique de parkings payants, sans mettre en place de parkings relais pour faciliter

des langues minorisées, parmi lesquelles le breton et le gallo.

L'action a été suffisamment ciblée pour que le député Lesage réponde à l'UDB Jeunes. Dans un courrier reçu le 19 avril, il se dit surpris : « Vous avancez que le gouvernement serait opposé à la défense des langues minoritaires et que, par conséquent, je n'aurais pas pris part au vote sur la proposition de loi de M. Molac. Il est pour le moins surprenant que vous en arriviez à de telles conclusions car, en la matière, le gouvernement a fait montre d'un engagement constant en faveur des langues régionales. » On goûtera l'ironie !

Sans justifier son absence, il estime que « la proposition de loi de M. Paul Molac [...] n'a pas été assez travaillée pour aboutir », usant ainsi des éléments de langage adoptés par tous des députés absents et préférant utiliser des artifices juridiques que de reconnaître que les langues « minoritaires » ne disposent pas de la reconnaissance qui leur est due au regard du droit international.

Le week-end s'est achevé dimanche par une réunion interne du groupe Jeunes ainsi qu'un temps formation aux réseaux sociaux. Plusieurs projets d'action ont été actés, parmi lesquels une nouvelle « marche », à l'instar de celle entreprise en juillet 2015 entre Auray et Saint-Brieuc.

Cette année, l'UDB Jeunes prévoit d'user ses semelles entre Landerneau et Quimper, du 17 au 20 juin, en vue d'attirer l'attention sur le maintien et la rénovation de la ligne de chemin de fer sur ce tronçon. En effet, l'usage du train ne doit pas se limiter aux longues distances, il est nécessaire de maintenir un maillage efficient sur le territoire, notamment pour les trajets domicile-travail. La marche sera ouverte à toutes les bonnes volontés !

L'UDB Jeunes



Les jeunes de l'UDB ont dénoncé avec humour l'absentéisme des députés bretons.

Ce phénomène est bien entendu plus large et ne concerne pas seulement la ville de Saint-Brieuc. Pour autant, il n'y a pas de fatalité : à la suite à cette action, le quotidien Ouest-France précisait dans son édition du lundi 18 avril que le centre-ville de Lamballe, situé à vingt kilomètres, jouissait d'un fort dynamisme, l'absence de zones commerciales y étant certainement pour quelque chose.

Pour sensibiliser les passants au marché de Saint-Brieuc, un questionnaire a été distribué. De mémoire de militant, il est rare de recevoir un si bon accueil lors d'une opération de sensibilisation. Nom-

l'arrivée en centre-ville en transports en commun, conduit inévitablement les consommateurs à préférer les zones commerciales, plus accessibles.

Dans l'après-midi du samedi, un saut a été fait à la permanence du député socialiste Michel Lesage. Des chaises vides ont été déposées devant sa permanence pour justement dénoncer sa propre « politique de la chaise vide » à l'Assemblée nationale. En effet, Michel Lesage a fait partie des 34 députés bretons absents sur 37 lors du vote de la proposition de loi de Paul Molac visant à assurer la survie et la reconnaissance



Une nuit à Keroman

Lorient partage le haut du classement des ports de pêche avec Boulogne-sur-Mer. Pourtant, peu de Bretons y ont mis les pieds. La pêche reste ainsi un milieu assez confidentiel, ce qui donne lieu à beaucoup d'idées reçues. Gael Briand est allé passer quelques heures, de nuit, avec les salariés de Keroman Services Industries pour une petite visite.

Il est 20 heures. Le soleil se couche tranquillement sur le port et la base des sous-marins d'en face. La catidelle de Port-Louis retient les derniers rayons et quelques bateaux rentrent au port. Les navires des patrons pêcheurs sont alignés aux quais. Nombreux sont ceux qui portent une hermine sur la coque ou un nom breton : *Penfret II*, *Izel-Vor*, *Mab Eol II*, *Bugal Spontuz*... Les marins n'ont pas honte de leurs origines.

C'est aussi l'heure où les premiers camions arrivent... d'Écosse. Première surprise : le poisson à trier ne vient pas des cales des navires accostés à quelques mètres de là, mais de la flottille d'Intermarché, la Scapêche, qui pêche au large, en « Atlantique Nord-Est ». Pour éviter des allers-retours coûteux

et chronophages, le *Jean-Pierre Le Roch* reste sur zone et utilise une base avancée en Écosse qui envoie le poisson par la route au port d'origine. Une technique utilisée également par les pêcheurs galiciens.

L'équipe de Keroman Services Industries (KS) sort des vestiaires, habillée pour trier le poisson. Nous sommes jeudi soir et on compte environ vingt personnes, dont deux femmes. Le travail au port est souvent une affaire de famille : Fabien et son frère Nicolas, David et son père Robert, Pascal et son frère Noël. On y trouve surtout des jeunes, diplômés ou non.

David explique par exemple que Thierry, un infirmier d'une cinquantaine d'années, est agriculteur le jour. De quoi rabattre le caquet des libéraux, pour qui « pour s'en sortir, il faut se bouger » : dans le système actuel, « se bouger » ne suffit bien souvent pas et le « mérite » n'est pas récompensé à sa juste valeur...

Le bal commence sans que l'on perçoive une hiérarchie. Tout le monde sait ce qu'il a à faire. Le poisson arrive par caisse réfrigérée, est renversé sur le tapis et trié en fonction du gabarit et de la qualité. Les trieurs jettent derrière eux les merlus, baudroies (tottes) et cardines dans des caisses alignées.

« Une fois chargées, les caisses font environ quarante kilos. On pèse par lot de cinq caisses, soit deux cents ki-

los », explique Jean-André. Ce dernier s'occupe de placer les caisses pour les trieurs. Armé d'un « croc » (crochet terminant une longue tige en métal), il ramasse les poissons ayant glissé des caisses et répartit les charges dans les bacs aux couleurs du port de Keroman, jaunes et bleus. Quand celles-ci sont pleines, il utilise un transpalette électrique pour peser et ranger les caisses destinées aux commandes, après étiquetage et quelques pelletées de glace pour la conservation.

La salle d'à côté est plus bruyante. C'est la salle dite des « allotissements ». Il s'agit pour les travailleurs de trier les caisses par espèces : lingue bleue, sabre, merlu. « Ce soir, il y en a sept cents à trier. C'est un petit soir. En deux heures environ nous arrivons terminés. Le dimanche soir, on arrive parfois à quatre mille caisses », explique Fabien. Le travail est plus physique, puisque ces caisses doivent être portées et redispensées sur des palettes. Les ouvriers sont plutôt jeunes et ont une bonne condition physique. Quand l'équipe « allotissement » a terminé, elle vient aider l'équipe du tri. Un troisième point de tri est ouvert sur le tapis.

Trois heures après mon arrivée, le travail s'arrête. Il est 23 heures. La pause-repas est de minuit à 1 heure et les ouvriers repartiront chez eux à 4 heures du matin. En attendant, on guette les camions...

Gael Briand

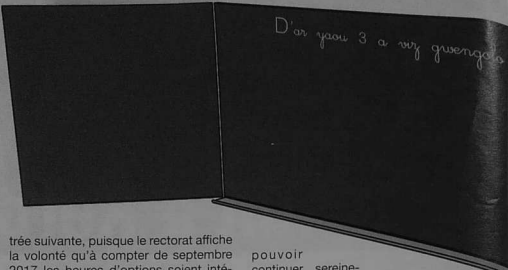
Réforme du collège : la mort des options breton et gallo

Les professeurs de breton et de gallo de l'enseignement public secondaire sont actuellement très inquiets du devenir des options breton et gallo, en raison des effets de la réforme du collège qui se met en place à la rentrée prochaine. Après une première réunion début mars, ayant débouché sur la création d'un collectif de défense des options et le lancement d'une pétition en ligne, ils ont pu faire le point sur les annonces faites par les services de l'État lors du groupe de travail tenu au rectorat de Rennes le 17 mars.

La situation de ces enseignements s'avère critique au regard des projets du rectorat, et il est clair que les pertes de moyens horaires subies à la prochaine rentrée ne sont que la première étape du démantèlement pur et simple des options LVR en Bretagne à court terme. Cela constitue une atteinte sans précédent dans l'histoire des enseignements de langues et culture régionales en Bretagne. D'autant qu'au-delà des options le risque est grand d'assister à une désattribution de la filière bilingue publique par effet de ricochet, puisque beaucoup de professeurs enseignent à la fois en option et en bilingue, et que leurs postes seront profondément impactés.

La réforme du collège tient donc ses promesses : des réductions importantes sur les disciplines les plus fragiles – mais pour combien de temps ? –, enveloppées dans de beaux discours d'égalité et de progrès... Le ministère essaie d'endormir le citoyen pour mieux faire passer sa réforme.

Des pertes horaires sont observées dans 17 collèges de l'académie de Rennes dès la rentrée prochaine, sur une soixantaine d'établissements concernés par ces enseignements. Mais le pire est ce qui attend ces options pour la ren-



trée suivante, puisque le rectorat affiche la volonté qu'à compter de septembre 2017 les heures d'options soient intégralement prises en charge sur la dotation horaire des établissements, mettant directement les professeurs d'option breton et gallo en concurrence – totalement déséquilibrée – avec leurs collègues enseignant les disciplines obligatoires. À terme, des chefs d'établissements seront tentés de faire le choix d'éteindre les options Langues régionales afin de récupérer des moyens.

Le rectorat ajoute que, l'année prochaine, les groupes n'atteignant pas 10 élèves au minimum en classe de 5^e seront fermés. Or, il est fréquent que les effectifs passent au-dessous de 10 lorsque viennent s'ajouter les enseignements de LV2 dans l'emploi du temps, ou d'autres choix d'options, ce qui sera le cas désormais dès la 5^e. Cela signifierait donc l'arrêt de tout de ces options dans la majorité des établissements concernés : au regard des effectifs actuels, cela représente 33 collèges sur 61 ! Une décision tout à fait stupéfiante, prise à peine quelques semaines après l'engagement de l'État dans le cadre de la convention spécifique avec la Région sur l'enseignement du breton !

Il est encore temps de réagir, de peser pour limiter les dégâts, voire obtenir des progrès. Mais les professeurs concernés ont plus que jamais besoin d'un réel soutien populaire pour faire face aux profonds changements amenés par cette réforme et aux lourdes conséquences prévues sur leurs services, afin de

pouvoir continuer sereinement à transmettre nos langues et culture communes.

Chaque jeune Breton découvrant ces langues et cette culture est une pierre apportée à l'édifice de la lutte pour la survie de notre identité. Et nous ne pouvons nous permettre de perdre la moindre de ces pierres en route.

Le collectif de professeurs continue donc à porter ses revendications et invite tout un chacun à leur donner l'écho le plus large possible. Ils demandent à ce que les heures d'option breton et gallo soient maintenues à l'avenir hors de la DGH (dotation globale horaire) des collèges, et que les horaires alloués à ces enseignements soient revus à la hausse pour la rentrée prochaine et de façon pérenne. Ils demandent à ce que le seuil minimum de 10 élèves par groupe de niveau ne soit pas exigé et réclament l'ouverture d'un débat sur l'extension de l'heure systématique de découverte de nos langues et culture à tous les élèves de 6^e dans les collèges bretons, à l'instar de ce qui se fait déjà dans certains établissements publics en Bretagne.

Pierre Morvan

- Les professeurs du collectif Appel pour la défense des options breton et gallo vous invitent à les soutenir :
 - en signant la pétition sur change.org,
 - en rejoignant leur page Facebook,
 - par e-mail (diffen.oupsionou.breizh@orange.fr).
- Rendez-vous vendredi 6 mai :
 - à 10 h 30 à Côtiers-Fouesnant, pour leur participation à la Redadeg (km 1434) ;
 - à 14 h 30 à Quimper, salle de Tr ar Vro, pour une réunion publique d'information.

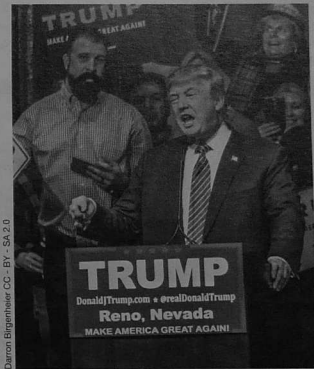
POBL VREIZH

Raktroioù Amerika dic'hortoz

Ar votadegoù er Stadoù-Unanet a zo hir. Ar prezidant a vo dilennet e miz Du met tabut a oa bet dija e penn-kentañ 2015 er Strollad republikan etre an emstriverien¹ Jeb Bush ha Scott Walker. Republikaned standard int an daou, politikourien a vicher, protestanted avelour, harpet gant pennoù bras ar GOP (*Grand Old Party*). Eus tu an Demokratied ne oa tabut ebet, ur gurunidigezh² evit Hillary Clinton a oa gortozet. Amañ emaoamp en devezhoù da heul raket New York. Jeb Bush a zo aet diwar wel pell 'zo ha Donald Trump zo o klask echuiñ an traoù a-enep Ted Cruz, daou zen kasat gant pennoù bras o strollad. Hillary Clinton zo o paouez tapout ul lañs didrec'hus war Bernie Sanders, ur sokialour yuzev, goude un emgann ken diaes hag he hini a-enep Obama e 2008. Penaos omp deuet amañ ?

« Kreñv e oamp, kalet e oamp, ne vezomp kac'het gant den ebet. Bremañ omp gwan, aon hon eus hag e vezomp kac'het gant an holl » a lare Trump e miz Meurzh 2016. Ar santiment da vezañ gwanoc'h, e-keñver un oadvezh aour dizanv a zo e-kreiz ideologiezh Trump. Hervezañ n'eo ket doujet ar Stadoù-Unanet pe o fobl gant broioù all ar bed hag abalamour d'ar fed-se n'eo ket ar Stadoù-Unanet ken galloudus hag gwella. Galloud an arme hag all a vo implijet gant Trump da forsiñ ar bed da zoujañ ouz ar vro hag ar bobl en-dro.

A-viskoazh en deus kavet Trump e oa an nerzh hag ar feulster binviñ reizh. Pa oa aterset Trump gant Playboy e 1990 en



Donald Trump: prezidant a zeu Stadoù-Unanet ? Satoradallig !

doz komzet diwar-benn manifestadeg plasenn Tiananmen : « Pa zegouezhe ar studieren war ar blasenn e oa bet darbet d'ar gouarnamant Sina bezañ pakat. Feuls e oa, divezh e oa met gwasket en deus ar vaniferstieren gant nerzh. Diskouez a ra galloud an nerzh. Hervez ar broioù all eo gwan hor bro hiziv an deiz, krañchet e vez warnomp gant peurest ar bed ». Hoalus eo bet komzoù Trump evit 37 % eus ar Republikaned, muioc'h eget ar re all met n'eo ket trawalc'h evit bezañ prezidant.

Trump : un « danvez-faskour »

Trump a zo trouzus, feuls ha dibrenn e gomzoù, traoù dudius evit ul lodenn eus ar boblañs. C'hoant o deus e vefe ar Stadoù-Unanet evel Trump. Aze emañ al lodenn eus e program a c'hall bezañ dañjerus e miz Du : e bopleouriezh³ ekonomikel. C'hoant an deus da binijañ ar broioù o deus profitet diwar-goust ar Stadoù-Unanet, lakaat taosoù war madoù o tont eus Sina ha Mec'hiko ha forsiñ Mec'hiko da sevel ur voger etre an div vro hep arc'hant ar Stadoù-Unanet.

net. N'eus ket kalz a ziforc'h gant politikourien an tu-dehoù pellañ en Europa.

Lavaret en doa e miz Gwengolo : « Ma vin prezidant e vimp trec'h endro kement e vint skuizh o trec'h ! ». Met n'emañ ket maout ar raktroioù war div-skouz Trump c'hoazh. Er vodadenn veur e miz Gouere e yelo an dileurid dibabet er raktroioù da gCleveland (s.o. pennad miz Gwengolo 2015) da zibab an hini a vo war ar renk e miz Du. Ne vo nemet Trump ha Cruz gant dileurid a-walc'h met n'eo ket dibosupl e vefe dilennet Cruz e-lec'h Trump da vare un eil pe trede tro, ar pezh n'eo ket c'hoarvezet abaoe 1948.

Berzh Bernie Sanders

Eus tu an Demokratied ez eus bet tabut start ivez etre Hillary Clinton ha Bernie Sanders. Un Demokrat standard an hini eo Hillary, ha Bernie a zo pelloc'h en tu-kreiz. Lavarout a ra Bernie eo sokialour met sokial-demokrat a vefe reizhoc'h. Kinig a ra klask digreskiñ an dizingaloded ekonomikel oc'h adsevel ar Stad brovidañs a zo bet divontet tamm-ha-tamm abaoe mare Reagan. Paet e vefe pep tra gant tailhoù nevez war an holl met dreist-holl war ar re binvidikañ. Preproziou radikal er c'henarroud⁴ amerikan.

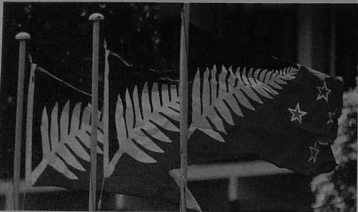
Ma vije aet ar maout gant Bernie e New York e vije bet posupl dezhañ bezañ dilennet er vodadenn veur met memes ma ne vo ket kannad en deus bet ur pouez bras war ar Strollad demokratel. An darn vrasañ eus ar re yaouankoc'h eget 30 vloaz, 70 % pe 80 % e Stadoù o deus votet evit Bernie. Hillary a zo hogos sur da vezañ kannad en Demokratied ar bloaz-mañ met dazont ar Strollad a zo kentoc'h e mod Bernie Sanders.

Wayne Mockerman

1. Emstriver (g) : candidat.
2. Kurunidigezh (b) : couronnement.
3. Pobleouriezh (b) : populisme.
4. Kenarroud (g) : contexte.

Zeland-Nevez : ur referendom evit ur banniel

E gwirionez ez eus bet daou referendom evit dibab ar banniel nevez. Un argerzh¹ hir hag aozet strizh eo bet, Erruet skuizh e oa lod eus Zelandiz-Nevez gant o banniel re heñvel ouzh hini Aostralia, re a dud a fazi e breizh etre an daou. Setu perak e oa bet lañset un doare kenstrivadeg gant ministr kentañ ar vro, John Key, ar bloaz paseet. Hag ar genstrivadeg-se he deus graet berzh. Traoù a bep seurt evel-just, lod lu penn-da-benn ha kinnigoù sirius. Kavet e veze alies ar radennenn arc'hant warne, arouez ar skipailh rugbi. D'ar 24 a viz Meurzh e oa bet echuet gant ar votadeg hag a-benn ar fin o deus divizet mirout o banniel gant 56,73 % eus ar mouezhioù. Distroomp war an argerzh demokratel-mañ.



Ar banniel-se zo bet dilzet gant ar Zelandiz-Nevez.



Referendom : skritell evit ar referendom diwezhañ etre an 3 hag ar 24 a viz Meurzh 2016.

E 1902 e oa bet lakaet ofisiel ar banniel a zo hiziv an deiz c'hoazh. Met adalek ar bloavezhioù 1960 ez eus bet savet klemmoù ha kinnigoù evit cheñch ar banniel. Meur a ministr kentañ o doa klasket er bloavezhioù 1990-2000 boucl'hañ ul luskad evit cheñch met gwech ebet n'int deuet a-benn. Betek an 22 a viz Gwengolo 2014, pa oa bet embannet gant John Key e vije aozet referendomoù evit reiñ tro d'ar bobl da reiñ he savboent. Etre ur c'hinnig nevez hag ar banniel a-vremañ. Unpenne-lour² eo John Key met ne vir ket outañ da soñjal e vefe mat evit e vro kaout ur banniel hep an Union Jack evit diskouez ez eo Zeland-Nevez « ur vroad modern ha dizalc'h ».

Kinnigoù sof-kont

Etre ar 5 a viz Mae 2015 hag ar 16 a viz Gouere 2015 e oa digor d'ar geodeourien ar c'hinnigoù. Enlinenn int bet embannet evit ma c'hallje pep hini ober e soñj. 10 292 kinnig a zo bet etre tout, e pezh a ziskouez pegen entanet e oa an dud. E miz Gwengolo 2015 e oa bet bodet ur poellgor³ a zaouzek den evit strishaat an dibaboù. Ret e oa dezhe mirout pevar c'hinnig. D'ar 1^{er} eus ar miz-se e oa bet embannet ar pevar banniel dibabet gant ar poellgor. Met e fin

ar miz e oa bet embannet unan all abalamour d'ar wask poblek a gawe ur banniel all ken brav hag ar re kinniget. Arvet eo ar « pikern ruz ».

Sontadegoù ha savboentoù

Kinnig cheñch ar banniel n'en deus ket plijet d'an holl. Abred a-walc'h ez eus bet savet mouezhioù a-enep. Ur gevredigezh a soudarded kozh da skouer (*Returned Services Association*) he doa embannet hec'h enebiezh diouztu, o tisplegañ e oa dindan ar banniel-mañ e oa aet miliardoù a soudarded d'ober brezel ha da venel evit ar vro. Ur mare fall hervez evit divizout war ur banniel nevez pa veze aozet e penn-kentañ 2015 lidoù e koun ar soudarded lazhet e strizh-mor Dardanellou, e-kerzh ar Brezel bed kentañ. Hag hervez ar sontadegoù e oa ar re yaouank ar re a oa an tommañ o c'halon ouzh ar banniel a-vremañ : 70 % eus ar re etre 18 ha 29 vloaz, 53 % evit ar re a-us da 60 vloaz.

Referendomoù

Etre an 20 a viz Du hag an 11 a viz Kerzu 2015 e oa digor ar vouezhiadeg kentañ. Dre ar post e veze votet gant ar Zelandiz-Nevez. A-benn ar fin e oa aet ar maout gant ar c'hinnig A : hini Kyle Lockwood, gant Kroaz ar Su, ar

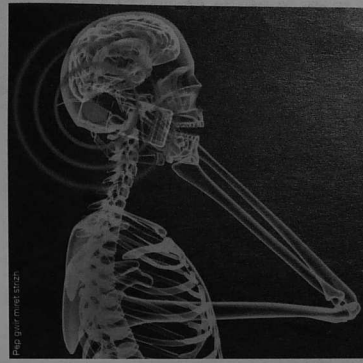
radennenn hag ar toñs glas ha du (s.o. ar skudenn). Hag evit ar feur perzhiañ⁴ ez eo pignet betek 48,78 % eus ar voterien, ar pezh n'eo ket fall memestra, o c'houtout ne oa ket bet dibabet ar banniel nevez evit gwir c'hoazh.

An eil referendom a zo bet dalc'het etre an 3 a viz Meurzh hag ar 24 a viz Meurzh 2016. Ret e oa dibab etre ar banniel a-vremañ hag ar banniel dibabet da-geñver ar referendom kentañ. Aet e oa ar maout gant ar banniel a-vremañ. Ur feur perzhiañ uheloc'h⁴ c'hoazh evit an eil referendom : 67,8 %. Da lâret eo o doa komprenet an dud e oa a-bouez mont da votiñ. Un arouez puezus eo ar banniel, unan eus traoù kentañ a vez gwelet eus diavaez ar vro hag a vez displeget e vro, evit ar sport pe ar politikerezh. Gourc'hemenoù a c'haller lâret da gouarnamant Zeland-Nevez evit bezañ roet an digarez d'ar bobl da reiñ he mouezh da glevet evit un dra ken a-bouez. Amañ e Bro-C'hall e vez divizet an traou e korn ur burev alaouret e kreiz-kêr Pariz.

Maxime Touzé

1. Argerzh : processus.
2. Unpenne-lour : monarchiste.
3. Poellgor : comité.
4. Feur perzhiañ : taux de participation.

Gwagennoù elektromagnetek C'hoari kamm lobi kompagnunezhioù an telekomunikañ



Dañjer ar gwagennoù elektromagnetek nac'het gant industriezh an hezougelloù.

Ne vez ket klevet, na gwelet, ar gwagennoù, ha koulskoude ne vezont ket diefed. Douetañs 'zo diwar-benn o efedoù war ar yec'hed pa vez klasket titouriñ an dud. Implijout a ra lobiou ar werzherien binviji telekomunikañ an douetañs-mañ evit ober berzh, gant asant ha kenlabour skiantourien.

Savet ez eus bet ur C'huzul etrebroadel evit gwarezñ diouz gwallefedoù ar gwagennoù na vezont ket lonus, an ICNIRP. Implijet e vez disoc'hoù e enklaskoù gant Aozadur ar Bed evit ar Yec'hed (OMS) hag a laka anezhañ d'ur c'huzul skiantel dizalc'h evit reiñ da gompren penaos gwarezñ an dud hag an endro diouz efedoù noazus seurt gwagennoù.

Disoc'h an enklaskoù-mañ eo a servij d'ar riezoù evit bevenniñ nerzh ar gwagennoù elektromagnetek. Peadra 'zo da vezañ feuket gant mod ober an OMS pa gomprenet eo bet paeet gant industriezh an hezougelloù 40 % eus ar studiadennoù en enklask etrebroadel krog gantañ e 1996 war efedoù ar gwagennoù elektromagnetek ha pa glevet e oa bet nac'het pe gemmet disoc'hoù kalz

studiadennoù skiantel gant an industriezh-mañ.

Lezenn an industriezh

Peadra 'zo d'en em c'houlen ha dizalc'h eo an ICNIRP evit gwir. Embannet e vez e oa bet savet an aozadur-mañ gant skiantourien hag a oa bet oc'h enklask evit ar gompagnunezh amerikan Motorola, da lavarout eo unan eus ar stalioù kentañ a ijinas hag a werzas hezougelloù. Prezidant kentañ an ICNIRP e voe ar skiantour aostralian Michael Repachoti, ur skiantour meur a gompagnunezh hag a ra berzh war dachenn an telekomunikañ hag an tredan.

Komprenet o doa seurt skiantourien dre o enklaskoù ne oa ket dinnoz implij an hezougelloù evit ar yec'hed, met asantañ a raent da lezenn al lobiou pa vefe bet re vras ar c'holl ma vefe bet roet da c'houtout ar wirionez. Deuet eo a-benn industriezh an telekomunikañ dre he skorenoù brokus da astenn he bel war ar braz eus an enklask hag an titouriñ.

Touelliñ evit gouiniñ muioc'h Hervez skiantourien an ICNIRP n'eo noazus ar gwagennoù elektromagnetek nemet pa lakaont temz-korf an dud da sevel. N'eus ket da souezhin o kompren perak e kred ar gouarnamant gall, gant seurt kuzulioù touellus, bevenniñ live uhelañ aotreet ar gwagennoù elektromagnetek war an tachennoù foran a-ra 41 ha 61 volt dre vevr hervez an talm

dibabet, da lavarout eo ul live na vez ket tizhet pe dost, tra ma c'houlen ar strolladoù a stourm evit gwarezñ yec'hed an dud ne vefe ket lezet da vont en tu all da 0,6 volt dre vevr, da lavarout eo ul live kant gwech izeloc'h.

Koulskoude ez eo bet dibabet gant Sina, Rusia hag India bevenniñ live ar gwagennoù elektrek da 6 volt dre vevr. Evit mont gant ar memes hent evel ar re-mañ e vefe ret lieskementañ ar stignoù adkas e Frañs hag anat eo ne vez ket aas dre ma vez kelaouet alies un nebeud anezho war gwallefedoù ar gwagennoù elektromagnetek gant stourmerien strolladoù evel Robins des toits. Ar re izelal o stad er gevredigezh a chom, ur wech adare, hep bezañ titouret hag a samm ar muiañ riskioù an industriezh.

Dibab diwar-goust ar yec'hed

Evit ar gouarnamant gall e chom an aon rak gwallefedoù ar gwagennoù elektromagnetek unan anpoellek. Ne asant ket ar c'hompagnunezhioù kreadurezh, koulskoude, kretaat ouzh klievedoù a c'hellfe bezañ degaset gant ar gwagennoù elektromagnetek er stalioù ma vez graet a-zevri ganto. Seurt emzoug a zegas da soñj ne asante ket ar c'hompagnunezhioù kreadurezh amerikan ha saoz adalek ar bloavezhioù 1920 kreadat ouzh klievedoù an dud a labourer war dachenn an amiant pa veza goulennet diganto henn ober.

Paol ar Meur

Du ha gwenn ha plas da lenn...

Maelig hag ar vorlaeron gant Gabriel Goubin, embannet gant Keit Vimp Bev, 6 €.

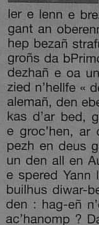
Tremen a ra an istor e Porzh-Loeiz ha war vourzh ar Sav-Heol en XVIII^{vet} kantved. Maelig, ur paotr 12 vloaz, a zo an dudenn benañ, Labourat a ra e tavarn e dad met c'hoant bras en deus da vont war vor. Kinnig a ra dezhañ e dad-paeron, surjian a ver-deadurezh, karget da duta martoloded evit ar Sav-Heol ul labour deskard e kegin al lestr... Un darn eus ar vartoled tutaet a zo o prientiñ un taol-dispac'h ur wech kuitaet Porzh-Loeiz. Un istorig levezonet gant Enez an Teñzor, oberenn Stevenson evel ma skriv an embanner.

Ar skriñh a lavaras Sut ! (ha hi seven c'hoazh) gant Yann Varc'h Thorel, skudennaouet gant Maël Vérot, embannet gant ABER, 12 €.

Meur a dra a gaver el lev-mañ : barzhonegoù bet savet gant Yann Varc'h Thorel, barzhonegoù bet troet gantañ, testennoù e komz-plaen en e zouez div gontadenn gozh eus lennegezh Sina (Mammenn ar bleiz-vech gant Tao Yuanming hag Ar Skriñh gant Pu Songling) ha livadurioù kaer Maël Vérot. Barzhonegoù Yann Varc'h Thorel a zo labouret e-keñver lusk, hesoniezh, klotennoù. Reoù zo a c'heller kavout tost eus ar pæzh a anver *exercice de style* e galleg (An Apach krampouezher pe Ar Garreg c'hlas da skouen). Kavout a raio Yann lenner a-bep seurt : fent, kevren, barzhonegoù a biljo, re all na blijint ket... Reoù disheñvel o deus plijet din kalz, evit abegoù disheñvel : An Apach krampouezher, Ar Bedadenn, Da bep hini he bihanig, Bourouell ar bleiz-bouzel. Lennit al levr ha sellit ouzh al livadurioù evit ober ho sonj...

Hag un den ez eus anezhañ gant Primo Levi, troet diwar an italianeg gant Serj Richard, embannet gant Mouladurioù Hor Yezh, 13 €.

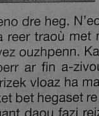
Brudet-kaer eo oberenn Primo Levi *Se questo è un uomo*. « Un danevell skrijus, fromus, terrupl, savet diwar



Loeiza, gant Laurence Lavrand, embannet gant Keit Vimp Bev, 6 €.

Ur wech lennet al levr, em eus sonjlet e daou all gant ar memes oberour, *Heol, mor ha murtir*, bet embannet e 2007 a dremen e Mayotte ha dreist-holl *Nadjati* bet embannet e 2011. Traoù heñvel : skollajidi, dizemglevioù etrezo liammet ouzh pinvidigezh o zud evit lod, dave da vMayotte ha betek anv mignonez an dudenn benañ Nadjati/Nakchani. Ne ya ket pelloc'h an heñvelderioù.

An istor-mañ a dremen e Mayotte ha n'eo ket e Breizh ha kalz eunoc'h eget en hini kentañ eo. Un digarez da zekrivañ ar vuhez e plac'h yaouank ur tont eus Kreiz-Breizh da vevañ eno dre heg. N'eo ket dispiljus, deskiñ a reer traoù met n'eus ket kalz a zanvez ouzhpenn. Kavet em eus un tamm berr ar fin a-zivout tonkad Nakchani, trizek vloaz ha mamm a diegezh. N'on ket bet hegaset re gant ar faziou nemet gant daou fazi reizh. Unan a ra eus ar ger « testenn » ur ger gourel (p. 45). An eil a ra eus Nakchani ur paotr er bajenn 96 ma tisker ez eo distroet dougeruz eus « e veaj en hanternoz ». Mat 'vefe diwall e degouezhiou zo memes tra...



Herve Lannuzel

Al Liamm Tîr-na-nÓg Niverenn 415



Gant an nevezamzer eo anvioù a bep seurt a vez kavet a-hed ar pajennoù gouestlet d'ar barzhonegoù ha d'an danevelloù. Anvioù anvet evel M. Glanndour, I. Couëpe g Gervalan mul reoù all evel L. Guidou-Araujo ha Y. Reun evit lodenn ar varzhonezh.

An tudennoù a vez en danevelloù a zo liesoad : bugale, krennarded, tud deuet pe reoù gozh. *Balthazar* gant P. Rannou, *Peder sur binijenn* gant Y. Gervan, *An Ti gwerin* gant S. Carpentier, *La Mania* gant G. Denez, *Ma amzer er bed* al gant J. Leclerc de la Herverie ha *Tammoù drailh* gant P.A. Bonnin : c'hwec'h danevell a gas al lenner da heul tud ordinal pe souezhus, fentus pe skrijus, poellek pe digempouez.

Gant komzoù Ronan hag Anna Debel dastumet gant M. Bramoullé e vejal war droad e Galiza dindan heol tomm *Camino Anna*.

30 vloaz zo eo aet « Maodez Glanndour, barzh, prederour ha teologour » da Anaon. Rival Huon a ginnig deomp ar Breizhad-mañ (1909-1986), Maguy Kerisit a zo aet war roudoù ar barzh Gérard Le Gouic, bet ganet e 1936 ha dlanas da galz.

Troet en deus N. Baxter un danevell sebezus savet gant Séchu Sende, *Ar plac'h a werzhe gerioù*. Ya, mont a reer tre en ur stal c'herioù !

Adkavet e vo evel da gustum teir lodenn an Heklev sevenadurel : A-dreuz lenn – Petra nevez ? ha Notennoù. Ul lennadenn a-feson.

Morgan Tremel

7 € an niverenn – 35 € ar c'houmanant bloaz.
Al Liamm – 14 straed Louzaouenn-an-hañv – 22300 Lannuron – 02 96 48 03 00
Postel : sekretour@al Liamm.bzh
– www.al Liamm.bzh
Emañ Al Liamm war Facebook ivez.

Histoire

Louis Pichouron et le maquis « Tito »

Né à Minihy-Tréguier, Louis Pichouron (1902-1985) est d'abord épicier à Plouguiel. La faillite le contraint à devenir marin de commerce. Atteint par la tuberculose, il est hospitalisé à Bordeaux puis rentre en Bretagne. Dans ses mémoires¹, le résistant breton évoque le choc qu'il a ressenti à l'arrivée des troupes allemandes : « J'avais du mal à réaliser comment notre chère Bretagne, qui n'avait pas subi d'invasion étrangère depuis la guerre de Cent Ans, allait être occupée par l'ennemi le plus féroce, le fascisme hitlérien. » Ce militant révolutionnaire voue un attachement très fort à la Bretagne et va manifester son double patriotisme tout au long du conflit.



Résistants du maquis « Tito » en position.

Après la Débâcle, Louis Pichouron reprend contact avec les militants communistes du Trégor côtier qu'il avait connus en 1936. En 1941, il distribue ses premiers tracts, commence à diffuser la presse clandestine du PCF et prend contact avec Marcel Cachin, à Plourivo. Il entame la mise en place des structures du « Front national pour la libération de la France » dans l'ouest des Côtes-du-Nord. Au début, l'organisation est dépendante du PCF, puis s'ouvre largement à d'autres sensibilités.

En 1942, au sein des Francs-tireurs et partisans (FTP), Louis Pichouron participe à ses premiers sabotages. Il échappe aux grandes arrestations du printemps 1943 (fatales à Marcel Brégeon) et à celles d'août. Sa femme, son frère Auguste et son beau-frère Amédée Le Guen sont arrêtés, emprisonnés puis déportés. Son frère ne revient pas.

Toutefois repéré par la police en avril 1943, Louis Pichouron refuse la proposition du PC clandestin d'être « muté » dans un département du Sud-Ouest pour y être chef interrégional. « Franc-tireur des francs-tireurs » selon son expression, il s'occupe alors des structures du Front national pour la libération de la France avec son responsable, Jean Devienne.

Il organise les FTP dans tout le sud des Côtes-du-Nord, parcourt des milliers de kilomètres à vélo, n'est jamais repéré. Souticieux d'armer les groupes mis en place et gonfiés par nombre de réfractaires au STO, il obtient par son sérieux deux parachutages d'armes britanniques et organise la distribution des armes dans la moitié ouest du département.

Depuis le printemps 1943, sous la conduite très avisée de Pichouron, alias « Commandant Alain », le maquis le

plus efficace de Bretagne s'est développé dans « l'harmonieux quadrilatère » composé des communes de Trémargat, Lannrivañ, Peumerit-Quintin et Saint-Nicolas-du-Pélem. Le groupe reste discret et efficace, bien soutenu par la quasi-totalité de la population locale et protégé par le relief et la végétation abondante de ce secteur accidenté et peu peuplé. À l'écart de toutes les grandes routes, des agglomérations et des villes, il bénéficie d'une très faible présence allemande permanente et de multiples possibilités de dissimulation.

Un des rares à avoir survécu

Il a pris en janvier 1944 le nom de « maquis Tito », non à cause du futur chef de la Yougoslavie issu de la résistance au nazisme, mais moins politiquement du nom du chien de l'un des membres du groupe. Son siège principal est la ferme de Kerchariou en Peumerit-Quintin. Il place une équipe à Saint-Nicolas-du-Pélem, qui fonctionne de façon autonome, contribue à armer les maquisards, qui mènent des opérations de sabotage, font des embuscades et organisent des évactions d'aviateurs alliés.

Ce groupe se spécialise dans les actions de commando éloignées, telle la prison de Lannion (8 mai 1944), une belle opération couronnée de succès qui a permis de libérer des prisonniers qui risquaient l'exécution.

Après avoir récupéré les hommes du maquis des cimes de Kerchariou, près de Corlay, le maquis Tito, stabilisé à la mi-mars 1944 à Kerchariou en Peumerit-Quintin, est l'un des rares maquis qui ait survécu pendant l'Occupation sans être démantelé, sans perdre de ses membres autrement que dans des combats avec

les Allemands. La plupart des autres maquis ont été généralement repérés très peu de temps après avoir été créés et presque aussitôt détruits.

C'est dans le maquis Tito que les membres blessés de la mission parachutiste alliée des Special Air Service, rescapés des combats de Kerhamon en Duault (base Samwest), le 12 juin 1944, trouvent un refuge relativement sécurisé.

Pichouron s'oppose aussi au projet de ses supérieurs de relier tous les maquis bretons vers la Mayenne avec armes et munitions. Pour lui, le rapport à la population est essentiel.

Le 11 juillet, les membres de la compagnie échappent aux occupants lors de la rafle de Saint-Nicolas-du-Pélem dirigée contre la mission parachutiste interalliée Jedburgh Frederick. La cohésion de la population locale explique en bonne partie la survie et l'efficacité de ce maquis devenue compagnie à partir du débarquement de Normandie et son intégration aux Forces françaises de l'intérieur.

Fin juillet, Louis Pichouron est écarté du commandement de la compagnie Tito parce qu'il n'est pas officier de réserve, parce qu'il est trop indépendant et que c'est le temps des politiques et des stratégies de pouvoir. Il prend alors la tête du bataillon FFI de réserve Kellermann, entre Bourbriac et Belle-Isle-en-Terre, rejoint par les rescapés du maquis de Plesidy. Il défend l'état-major interallié de Kerien avant d'être nommé chef de bataillon sur le front de Lorient.

Mais, désabusé, Louis Pichouron quitte le PCF et la vie publique. Compétence, rectitude, humanité : il gardera l'estime de tous ceux qu'il a dirigés.

Jean-Jacques Monnier

1. Mémoires d'un partisan breton, Saint-Brieuc, PUB, 1970.

Le Parlement européen vote le « secret des affaires »

Jeudi 14 avril, le Parlement européen a adopté définitivement la directive européenne sur le secret des affaires. En plein « Panama papers », les socialistes, la droite et l'extrême droite ont honteusement décidé de protéger encore et encore ces scandales en rendant leur révélation plus difficile. Roccu Garoby, vice-président de l'ALE Jeunes, s'insurge.

En droit européen, une directive est un texte contraignant – une « loi européenne » – qui doit être transposée – « traduite » – en droit national dans un certain délai, généralement quelques années. Lors de la transposition, l'État membre a la possibilité d'adapter le contenu de la directive à ses propres contraintes ou spécificités, mais dans les limites établies et définies dans la directive elle-même. Ainsi, l'État membre peut transposer une version amoindrie ou, au contraire, très contraignante de la directive.

Les directives s'opposent donc aux règlements européens qui, eux, sont d'application directe, sans modification possible de la part des États membres. Le nom exact de la directive qui vient d'être adoptée est « directive du Parlement européen et du Conseil sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites » : un nom bien technocratique pour masquer son principal élément, qui est de protéger le « secret des affaires ».

En effet, le but premier de ce texte, du moins officiellement, présenté en novembre 2013 par la précédente Commission européenne et le commissaire français Michel Barnier, était de protéger les petites et moyennes entreprises (PME) afin qu'elles puissent se défendre contre l'espionnage industriel et/ou le vol d'informations confidentielles.

En effet, les PME manquent souvent de moyens financiers, humains et légaux pour se protéger contre les multinationales qui pillent leurs savoir et savoir-faire, leur font une concurrence fiscale déloyale en recrutant une armada de



Le secret d'affaires peut nuire aux lanceurs d'alerte

L'UE prépare une nouvelle législation sur le secret d'affaires. En l'état, elle permettrait aux firmes de faire pression sur les lanceurs d'alerte afin de les empêcher de révéler des informations d'intérêt public.

Communication de l'Intergroupe Verts/ALE sur ladite directive.

conseillers fiscalistes afin de payer le moins possible d'impôts et ont accès aux arcanes du pouvoir pour influencer les textes dans leurs propres intérêts.

Mais cette intention première, qui était louable, n'a jamais été traduite concrètement dans le texte proposé par la Commission européenne. Cet argument était un cache-sexe pour pouvoir protéger les plus grandes multinationales. Et pour cause, ce sont les plus grandes entreprises du monde, mais aussi européennes, et notamment françaises, qui ont soufflé l'idée à la Commission européenne et ce sont les plus puissantes, notamment les grands groupes bancaires, qui se sont engouffrés dans la brèche.

En réalité, jamais les PME, pourtant citées à chaque discours officiel, n'ont été l'objet de ce texte. En les mettant en avant, la Commission européenne voulait simplement faire passer la pilule inavouable : « protéger les grandes entreprises » et « rendre plus difficile la découverte de nouveaux scandales » du type « Panama papers ».

Le texte initial voulait interdire aux journalistes de faire leur travail et de protéger leurs sources en cas de publication d'informations confidentielles. Quant aux lanceurs d'alerte, ceux qui ont rendu publiques les affaires comme « WikiLeaks » ou les écoutes de la CIA, la Com-

mission voulait qu'ils soient poursuivis en justice !

La version finale adoptée exempte, heureusement, les journalistes. Mais elle ne protège pas les lanceurs d'alerte, qui seront sous la menace directe de la justice. Et pourtant, c'est grâce à eux que la lumière est faite sur le comportement de cette élite de plus en plus déconnectée de la réalité.

Les socialistes européens et l'ensemble de la droite (des libéraux aux conservateurs en passant par les chrétiens-démocrates), mais aussi l'extrême droite, y compris le FN, ont voté ensemble le texte, rendant encore plus difficile la divulgation de scandales politiques tels que les « Swissleaks », « Luxleaks », « Panama papers »...

Au Parlement européen, seuls l'Alliance libre européenne (ALE), les verts européens et l'extrême gauche (GUE) ont voté en bloc contre, considérant, à juste titre, que la protection des PME est une nécessité, mais qu'elles sont les « cocues » de l'histoire. C'est donc avec 503 voix pour, 131 contre et 18 abstentions que le texte a été adopté. Encore une fois, les socialistes européens se vautrent dans l'ultralibéralisme, qui veut que toute part de lumière ne soit pas la bienvenue.

Roccu Garoby

Totnes, ville en transition

À Totnes, petite ville de 8 500 habitants du sud du Devon, en bordure du parc naturel du Dartmoor, l'action pour la reconquête des circuits courts est en marche. Naig Le Gars et Éliane Leclercq s'y sont rendues et en font profiter les lecteurs du *Peuple breton*.

Le mouvement des « villes en transition » est né en 2005 à Kinsale, en Irlande. Il a été lancé par Rob Hopkins, professeur en permaculture. Il a proposé à ses étudiants d'élaborer un « plan d'action de décroissance énergétique » pour la ville, qui consiste à planifier la réduction de consommation d'énergie. L'année suivante, le concept s'est exporté à Totnes, où il a réellement pris son essor.

À l'origine du concept de « villes en transition » prédomine le constat que notre modèle énergétique actuel n'est pas soutenable. C'est donc toute notre organisation sociale qui doit être repensée en fonction de cette nouvelle variable. Il s'agit pour tous les acteurs sociaux de renforcer leur capacité de résistance face à ce choc imminent de la rarefaction des ressources, afin que la transition d'une société très dépendante des énergies fossiles à une société où ces énergies sont rares se passe dans les meilleures conditions possibles, sans heurt et sans tension.

Les « villes en transition » sont des projets citoyens portés par une communauté locale, afin de mettre en place des solutions crédibles et pertinentes, et de repenser nos modes de vie, de production et de consommation.

Relocaliser l'économie

La rue principale de Totnes est vibrante de boutiques proposant un large choix de nourriture produite localement. Les magasins locaux soutiennent les producteurs locaux (fermiers, boulangers...). Totnes est l'exemple parfait d'une économie circulaire où l'argent dépensé reste dans la région. La nourriture est, avec l'énergie, une production qui peut être réalisée localement.

Une récente étude sur les retombées économiques a été menée par l'association Transition Town Totnes et démontre que 20 millions de livres étaient dépen-

sés annuellement en nourriture et boissons dans les deux supermarchés de la ville alors que seulement 10 millions l'étaient dans la soixantaine de petites boutiques indépendantes de la ville et de ses alentours. L'étude a également prouvé que les surfaces de vente alimentaire de détail généralent trois fois plus d'emplois que les supermarchés. À Totnes, il y a au moins cinq magasins indépendants vendant des produits biologiques. Hélas, très peu de ces produits proviennent du Royaume-Uni et aucun du sud-ouest de l'Angleterre. C'est là que « Grown in Totnes » (produit à Totnes) entre en jeu.

Ce projet essaie de développer des normes pour le « local ». Est-ce suffisant qu'un restaurant local achète sa viande à un boucher local ? C'est un début, bien sûr, mais il serait encore plus écologique que la chaîne s'étende et que ce boucher, à son tour, vende de la viande produite dans un rayon de 50 kilomètres pour que le concept de « produit local » soit réellement atteint.

« Grown in Totnes » s'assure que les fermiers locaux reçoivent un juste prix pour leur récolte et qu'une infrastructure de fabrication locale soit créée pour réduire la distance parcourue par les récoltes avant d'arriver dans les magasins. Sans chercher à concurrencer les économies d'échelle réalisées par la grande distribution, la démarche vise à sécuriser l'approvisionnement alimentaire local, offrir une traçabilité totale, créer des relations (connaître le visage des fournisseurs...), offrir des emplois locaux et des compétences, faire que l'argent circule dans l'économie locale et créer un véritable sentiment de fierté pour la nourriture produite localement.

Un autre projet, dans le cadre du Re-economy Project (*re-economy*), lancé en



La Totnes pound (qui vaut une livre sterling) a été lancée en 2006 dans le but de promouvoir les magasins indépendants face à l'implantation massive de chaînes en Grande-Bretagne. Aujourd'hui, plus de 70 commerces acceptent cette monnaie locale.

2009 – vaste programme de relocalisation de l'activité économique qualifiée de « permaculture locale » –, a débouché sur la création de la School Farm CSA (Community Supported Agriculture) en 2013, implantée à Dartington, tout près de Totnes. Elle a été créée pour répondre à une forte demande en fruits et légumes bio, produits localement.

Les membres de la CSA soutiennent également la ferme pour promouvoir un mode de production respectueux de l'environnement et de la biodiversité (respect du sol, donc pas de labour, compostage et approvisionnement en fumier à proximité), mais également créer un espace de convivialité pour la communauté. Les membres s'engagent à acheter leur panier sur un an et ont la possibilité de participer une fois par semaine à la cueillette ou de prendre part au projet.

Un peu partout s'organise la transition vers un modèle plus horizontal où l'autonomie est le maître mot, notamment en matière énergétique. Des milliers de projets, portés par la population elle-même, essaient dans le monde pour proposer un développement plus soutenable. Les Bretons seraient bien inspirés de se désaliéner et de mener leur propre réflexion sur leur avenir et la manière d'y parvenir plutôt que de croire que l'État pourvoira à leurs besoins. Il est en effet évident qu'il n'en sera rien.

Naig Le Gars et Éliane Leclercq

Brexit : le casse-tête irlandais !

Francis Devine est un ancien représentant syndical en Irlande. Il a travaillé dans le milieu de l'éducation, a enseigné le code du travail, les relations patron-employé et la santé au travail. Historien du monde du travail, il a écrit, entre autres, l'histoire des principaux syndicats d'Irlande. Patricia Riou l'a interrogé sur son sentiment quant à une éventuelle sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

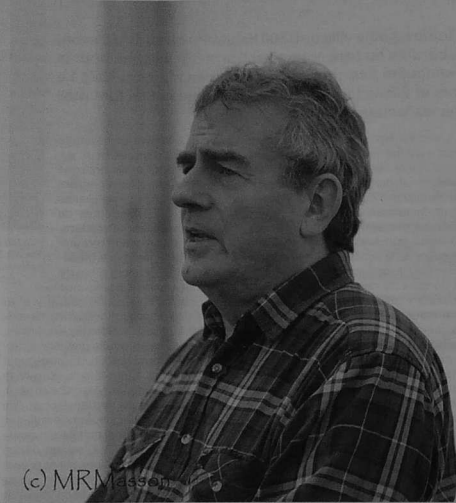
Le Peuple breton : Un « Brexit » aura-t-il des conséquences sur la République d'Irlande ?

Francis Devine : L'Irlande a toujours eu une relation un peu curieuse avec l'Angleterre. Même si nous sommes supposés être indépendants, nous gardons de nombreux liens avec l'Angleterre, avec laquelle nous faisons la plus grande partie de notre commerce. Notre commerce extérieur passe également par là-bas.

Les Irlandais n'ont pas besoin de passeport pour aller en Grande-Bretagne et vice-versa. Il ne faut pas non plus oublier qu'un demi-million d'Irlandais vivent en Angleterre ! Une expression, ici, dit que lorsque l'Angleterre renifle, l'Irlande attrape froid ! En d'autres termes, si le Royaume-Uni devait sortir de l'Europe, l'Irlande serait en mauvaise position.

Pour bien comprendre les choses, il faut savoir que le développement de l'Irlande et sa situation actuelle ont réellement pris leur essor lorsque le pays a intégré l'Union européenne. Bizarrement, cela lui a donné plus de liberté et d'indépendance qu'avant. Le fait que l'Angleterre néglige l'Union européenne lui a permis, qui plus est, de se frayer un passage. Si l'Angleterre avait été plus engagée, elle n'aurait pas laissé ce passage aussi libre.

En 1970, lorsque l'Irlande ne faisait pas partie de l'Union européenne, c'était un pays très catholique, replié sur lui-même, rétrograde et conservateur. Le fait



(c) MRM Masson

Francis Devine : « Les Irlandais ont un sentiment très positif sur l'Union européenne. »

d'être entré dans l'Europe l'a fait avancer dans bien des domaines, comme celui de l'égalité des femmes, qui a connu une avancée très rapide. L'entrée dans l'Union européenne a eu un effet modernisant très net.

D'un autre point de vue, je ne pense pas que toutes les décisions prises par l'Union européenne soient de bonnes décisions. À mon avis, elle s'est développée trop vite, s'est un peu perdue en route, et est devenue très à droite. On a perdu beaucoup de l'Europe sociale qui était dans l'esprit des fondateurs.

Quel est globalement le sentiment des Irlandais sur l'Union européenne ?

Les gens en Irlande ont un sentiment très positif. On peut voir un peu partout le drapeau européen flotter à côté

du drapeau irlandais. Il y a vingt-trente ans, lorsqu'on allait en Irlande du Nord, on savait immédiatement lorsqu'on arrivait en zone « anglaise » par l'état des routes, qui était bien meilleur là-bas. Aujourd'hui, c'est l'inverse, et cela se voit concrètement.

Les partis d'extrême gauche irlandais ont par contre un sentiment antieuropéen très fort et prônent la sortie de l'Union européenne sous prétexte qu'elle est un club de nantis et que l'Irlande aurait perdu sa souveraineté en rejoignant l'Europe. Ce sont les mêmes arguments développés par les partisans de la sortie de l'Union en Angleterre...

Une partie de la population irlandaise est donc en faveur du Brexit et souhaite que l'Irlande fasse de même. Ils pensent que si le Royaume-Uni n'est plus dans

l'Europe, l'Irlande risquerait de se retrouver isolée et des barrières qui n'étaient pas là avant pourraient nous gêner.

Je ne pense pas que ce serait le cas, car un bon nombre de barrières avaient déjà sauté avant notre entrée dans l'Europe avec l'accord anglo-irlandais de libre échange (*Anglo-Irish free trade agreement*) de 1965, dont la législation doit techniquement toujours être en place.

Et les syndicats irlandais, où se situent-ils concernant l'Europe ?

La plupart des syndicats avaient voté contre l'entrée de l'Irlande dans la CEE, mais, le résultat, c'est que depuis qu'elle y est il est clair que l'Irlande en a largement profité. Plusieurs secteurs comme l'investissement, les partenaires commerciaux, la modernisation des idées, le sens de l'internationalisme ont largement progressé.

Quelle est la tendance en Irlande du Nord ?

La communauté des agriculteurs, qui est en majorité « unioniste », est bien consciente que ses principales aides viennent de l'Union européenne et que si l'Angleterre en sort, leur avenir sera plus qu'incertain. Si le Royaume-Uni vote sa sortie de l'Union européenne, il est cer-

tain que cela ne se fera pas du jour au lendemain.

S'ensuivra certainement un long processus de négociations sur le « comment va-t-on en sortir ? », car cela n'est jamais arrivé avant. Personne ne sait vraiment ce que ça veut dire, mais j'imagine qu'il faudra démanteler certaines structures, convenir des nouveaux arrangements commerciaux avec les pays de l'Union européenne, etc. C'est un processus qui inquiète un peu les gens et surtout en Irlande du Nord.

L'Écosse serait également touchée si le Brexit devait se faire, et peut-être que ce serait une nouvelle chance pour elle de redemander un référendum sur son indépendance. De ce fait, une certaine partie de la population anglaise, initialement en faveur du Brexit, votera contre pour ne pas risquer de voir l'Écosse quitter le giron du royaume.

Et il est clair que les Irlandais du Nord n'ont pas la même vision des choses que les Britanniques, ayant moins de problèmes d'immigration. De toute façon, même s'ils votaient « non », ils n'auraient d'autre choix que de suivre le reste du Royaume-Uni...

À ton avis, pourquoi les Anglais veulent-ils autant que ça sortir de l'Union européenne ?

Certaines des choses qui dominent le Royaume-Uni de nos jours sont la xénophobie et le racisme. L'Angleterre est le pays qui a accueilli le moins de réfugiés en Europe et est déterminé à garder le tunnel bien fermé. Combien d'Anglais vivent en Europe ? En France ?

Je ne trouve pas ce comportement très européen et c'est certainement à cause de cela qu'une grande partie de la population anglaise souhaite le Brexit. En France, vous avez le FN. En Angleterre, ils ont un parti similaire, UKIP, qui a obtenu plus de trois millions et demi de votes aux dernières élections, des voix qui iront en faveur du Brexit.

La position de David Cameron, en qualité de chef du gouvernement, n'est pas simple. Il a promis ce référendum, sachant que s'il le perd il devra démissionner. Une personne attend dans l'ombre les prochains résultats : c'est Boris Johnson, maire de Londres, de sensibilité d'extrême droite, qui joue parfois l'idiot, mais qui ne l'est certainement pas. C'est un personnage très dangereux, dont il faut se méfier. Si le pays devait tomber entre ses mains, ça deviendrait très compliqué.

Propos recueillis par Patricia Riou

Le Sinn Féin votera « non » au Brexit !

Sous la pression du parti europhobe UKIP, le Premier ministre David Cameron a prévu d'organiser un référendum sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union européenne en juin prochain. Partisans de l'indépendance de l'Irlande du Nord, les républicains de gauche du Sinn Féin ont malgré tout annoncé leur intention de faire campagne pour le maintien.

On pourrait s'étonner de ce choix pour un parti qui avait voté contre le traité de Nice en 2001 puis contre le traité de Lisbonne en 2008. *L'Irish Times* rapporte que le député du Sinn Féin Matt Carthy refuse de considérer que ce choix est un changement de cap et clame que son parti continue à se battre pour une meilleure Union européenne : « L'Union européenne, telle qu'elle est, n'est pas un modèle que nous partageons. » Le député estime que, de plus en plus, celle-ci s'éloigne des bases sociales pour des politiques de plus en plus de droite. Il pense cependant qu'une autre Europe n'est pas impossible. D'ailleurs, il ne voit « rien de progressiste dans les propos de David Cameron, ni en ce qui concerne le droit des travailleurs, ni pour le droit des femmes et des citoyens » non plus.

La raison principale de cet engagement en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne est pourtant à chercher ailleurs. Le Sinn Féin craint qu'un retrait de l'Union creuse davantage le fossé existant entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord. Matt Carthy a expliqué qu'« en temps normal, le Sinn Féin laisserait les Britanniques maîtres de leur destinée », mais le fait que le Royaume-Uni contrôle une partie de l'île change la donne.

Les effets d'un Brexit sur l'Irlande du Nord ne seraient en effet pas anodins. Pour la députée européenne Martina Anderson, la

réintroduction de contrôles aux frontières en cas de Brexit « serait un sérieux pas en arrière en ce qui concerne le processus politique au nord » et pourrait remettre en cause l'accord du Vendredi saint (dit « accord de Belfast ») sur la paix.

Trois objectifs ont été fixés pour la campagne du Sinn Féin : s'opposer au Brexit, reconnaître le vote spécifique de l'Irlande du Nord sur cette question (en cas de vote contradictoire entre l'Irlande du Nord et le reste du Royaume-Uni) et accentuer les coopérations entre les deux parties de l'île.

Déjà, les demandes de passeports irlandais de la part de ressortissants britanniques augmentent, l'État irlandais accordant automatiquement la double nationalité aux Britanniques ayant au moins un parent né sur son sol. Dans le sens inverse, cela est plus difficile : le coût des démarches pour obtenir la citoyenneté britannique est un frein.

Le vice-Premier ministre nationaliste nord-irlandais, Martin MacQuinn, également membre du Sinn Féin, a déclaré que l'unification de l'Irlande serait en cas de Brexit une « obligation démocratique ». Le référendum est dans toutes les têtes. Certains réclament déjà à Westminster de faire suivre le référendum d'un vote concernant l'unification de l'Irlande, même si un sondage paru en novembre dernier donnait une victoire aux opposants à la réunification. G.B.

Italie, un référendum pour rien



Le 17 avril, les Italiens devaient s'exprimer sur le renouvellement des permis de recherche d'hydrocarbures dans les eaux territoriales. Et ils ont décidé de ne pas aller aux urnes. En raison du faible taux de participation, le résultat n'a pas été validé. Francesco Ditaranto fait le point pour *Le Peuple breton*.

La question posée aux Italiens était simple : « Voulez-vous bloquer le renouvellement des permis de recherche d'hydrocarbures en mer ? » La réponse a été simple, elle aussi : « Il fait beau, on reste en terrasse. » Moins de 32 % des électeurs ont participé à la consultation. Le résultat du référendum, institution juridique d'importance majeure dans la Constitution italienne (l'une des plus « belles » du monde selon certains, n'a pas été validé.

Les quelques millions de citoyens qui avaient voté oui (85,8 % des voix) se sont livrés à un exercice de démocratie qu'il faut considérer sans conséquences réelles, sauf si on est atteint d'une gravissime forme d'optimisme qui dégénère en naïveté (le syndrome préféré des théoriciens du « tout changer pour que rien ne change »).

Mais d'où vient-il ce désengagement massif de l'électorat italien ?

La première explication réside dans l'attitude du Premier ministre Matteo Renzi – dont le rôle institutionnel devrait l'emporter sur les tactiques politi-

ciennes : le jeune chef de l'exécutif italien avait en effet explicitement invité les citoyens à aller se baigner plutôt que se rendre aux urnes. Une façon comme une autre, on pourrait dire, de faire échouer une consultation que Renzi vivait comme un référendum sur l'action de son gouvernement. Si c'était le cas, il en est sorti indemne, voire gagnant.

Même le président de la République, Sergio Mattarella, n'a pas donné un grand exemple : il est allé voter le dimanche soir, au moment où, désormais, il était déjà clair et net que le référendum n'aurait pas obtenu les voix nécessaires pour être validé.

Un désengagement inquiétant

Mais il y a d'autres causes, plus profondes. Tous les autres partis italiens, de droite comme de gauche, avaient appelé leurs électeurs à voter oui.

Beppe Grillo, leader maximo d'un Mouvement 5 étoiles, orphelin depuis quelques jours de son guru/ patron/ chef d'entreprise Gianroberto Casaleggio (ndlr : mort le 12 avril), avait poussé les Ita-

liens à aller voter même s'ils n'avaient pas compris la question posée.

En outre, quinze jours avant le référendum, une enquête judiciaire avait découvert un réseau présumé criminel ayant pour but l'exploitation des nouveaux puits dans la région de Basilicate, qui aurait, d'ailleurs, falsifié des analyses effrayantes sur l'impact de l'extraction du pétrole sur l'environnement et la santé des riverains. Le scandale judiciaire avait secoué le gouvernement italien, allant jusqu'à la démission de la ministre du Développement économique.

Mais rien n'a marché, du côté des promoteurs du référendum, pour convaincre les Italiens de se rendre aux urnes. La participation n'a dépassé les 50 % qu'en Basilicate, le « Texas italien », cette petite région violée par les extractions pétrolières depuis des décennies, où le rêve d'un développement lié aux hydrocarbures n'est resté qu'une chimère face à un taux de chômage parmi les plus élevés en Italie, et à une émigration des jeunes diplômés qui ne s'est jamais arrêtée.

On pourrait penser que cette abstention est le reflet d'une vision extrêmement locale et myope des enjeux des extractions pétrolières, une sorte de déclinisme, poussée jusqu'au bout, de l'expression américaine « Nimby » (*Not in my backyard*). Peut-être. On pourrait penser que 68 % des électeurs italiens aient accepté, de manière consciente, l'invitation à s'abstenir lancée par le Premier ministre. Ce serait difficile à croire. Bien plus probablement, l'échec de ce référendum révèle plutôt un cercle vicieux de désengagement où il est plus confortable de vivre une vie publique virtuelle sur les réseaux sociaux que de quitter son ordinateur pour aller voter.

Mais, parfois, la vie est imprégnée d'une ironie amère : quelques jours après l'échec du référendum, un accident de pipeline, près de Gênes, a provoqué le déversement en mer de plusieurs tonnes de pétrole et déchets pétroliers.

Francesco Ditaranto

Mayotte, département au rabais

Mayotte est une île de l'archipel des Comores, au nord de Madagascar, dans l'océan Indien. Surnommée l'île aux parfums ou l'île hippocampe, Maoré (en mahorais, la langue du pays) est un bijou de nature, où la malavoune (la forêt), dégringolant des monts, se jette dans des eaux turquoise. C'est également, depuis 2011, le 101^e département français et le seul où plus de la moitié de la population n'a accès ni aux sanitaires ni aux logements ni aux biens courants de consommation.



Jacquierroux - CC BY-SA 4.0

Département, oui, mais département africain et par conséquent traité comme tel par un État français qui ne cache même plus sa volonté coloniale. Occupant une place stratégique en termes militaires, la France la garde en son giron, en lui jetant trop vite les miettes d'un Occident destructeur tant en termes de valeurs que de modèle à suivre.

Personne ne parle français dans les rues de Mamoudzou, la capitale cheïlou, les femmes sont encore en costume traditionnel, la *salouva*, et portent des masques de santal jaunes et poudreux rythmant les journées et les nuits, les semaines et les mois.

Pourtant, le mahorais n'existe nulle part dans l'institution. La seule langue enseignée est le français, sans que jamais la question de donner un statut à la langue locale ne soit posée. Aussi apprend-on à lire aux enfants dans une langue et une syntaxe qui leur sont complètement étrangères, les mahorais étant une langue d'origine swahilienne.

Mayotte était une île relativement pacifique jusqu'en 2011, où débuta dans les DOM le mouvement contre « la vie chère ». La grève, légitime, demandait alors l'alignement des prix et des salaires sur ceux de la métropole. Cependant, de graves

débordements sur les barrages routiers et une jeunesse qui avait appris la révolte, livrée à elle-même, avaient failli, au bout de 43 jours, laisser Mayotte à feu et à sang.

À la suite de cela, de nombreuses entreprises, trop frileuses pour accepter les nouvelles conditions d'embauche, avaient préféré délocaliser... Les habitants de Mayotte, qui'ils soient métropolitains ou mahorais, en parlent encore comme d'un événement traumatique ayant profondément affecté le système. La délinquance serait arrivée après, disent-ils...

Les raisons de cette délinquance sont pourtant simples à comprendre. La pauvreté de Mayotte est indécente. Plus de la moitié de la population vit dans des baraquements en tôle, sans accès à l'électricité ou à l'eau courante. Depuis le « visa Balladur » de 1995 (qui fait des Comoriens du reste de l'archipel voulant visiter Mayotte des étrangers indésirables), les Mahorais, qui sont, quoi qu'ils en disent, des Comoriens comme les autres, disent « subir » une immigration importante, notamment en provenance d'Anjouan, l'île la plus proche.

Il est vrai que beaucoup de femmes et d'hommes fuient l'instabilité des Comores pour faire naître leurs enfants sur le sol de la République. La maternité de Mamoudzou est la plus grande d'Eu-

rope. Une classe de trente enfants y naît chaque jour.

En 2014, 60 % de la population recensée avait moins de 25 ans. Mayotte possède donc les plus grands collèges de France (2 000 élèves au collège de Doujani, au sud de Mamoudzou, 2 700 au lycée de Younoussa-Bamama). Le taux d'absentéisme est vertigineux tant les besoins primaires des jeunes ne peuvent être satisfaits. Aujourd'hui, seuls deux établissements dans l'île possèdent une restauration scolaire.

Le mouvement qui se déroule aujourd'hui trouve place dans un climat social très tendu. Une pétition contre la violence et la délinquance avait rassemblé plus de 15 000 signatures en janvier dernier. Les violences aux personnes ainsi qu'aux biens avaient explosé et la police et la gendarmerie étaient affectées matin, midi et soir devant chaque établissement scolaire pour éviter les conflits entre jeunes de villages ennemis.

Cependant, ce mouvement social est juste. Il prône l'égalité des droits devant l'État, pour ne plus être un département au rabais, méprisé. Si ce mouvement existe, c'est pour les retraites, pour le RSA, pour une ASE (aide sociale à l'enfance) digne de ce nom, pour que la jeunesse soit véritablement encadrée et surtout pour qu'elle ait un espoir, même minime, de sortir de la misère.

Ils ont raison, ces syndicalistes, ces militants de se battre pour l'avenir de Mayotte, pour la justice sociale économique, réelle en somme. Aussi, des arbres sont abattus (des manguiers, ce qui leur est amèrement reproché), les routes sont coupées, la pénurie approche. Il n'y a qu'une seule route nationale à Mayotte : paralyser l'économie et le système est alors très simple.

Le vrai problème est encore une fois celui de la jeunesse. Elle se greffe aux événements et devient absolument ingérable. Nous sommes face, parfois, à l'instauration d'une république d'enfants, de « vagabonds » et de « bandits ». Le week-end, les jeunes de Doujani et de Mtsapari réglent leurs comptes à coups de tronçonneuses. Ils récupèrent les baraquements, « caillissent » ceux qui passent ou les rackettent. Le mouvement, stoppé en novembre par les événements de Paris et l'état d'urgence, a repris et après deux semaines de grève générale, le gouvernement a fini par tendre l'oreille. À suivre...

Marie Levrel

Les Gallois du Chubut



Éliane Faucon-Dumont et Georges Cadiou ont envoyé au Peuple breton deux belles « cartes postales » d'Amérique du Sud relatant l'histoire de colonies galloises et bretonne en Argentine, les heures et malheurs de ces migrants du XIX^e siècle.

On imagine sans peine l'émotion des voyageurs, lorsque ce 28 juillet, le bateau accoste dans un petit port qu'ils baptiseront par la suite Puerto Madryn, en hommage à celui qui les conduit (le château des Jones au pays de Galles se nommait Madryn). L'hiver austral n'a rien d'idyllique et ils vont vite s'apercevoir qu'en fait de terre « fertile » le sol de la Patagonie est couvert d'une steppe épaisse. Quand ils arrivent, le sol est gelé, impossible de planter la moindre graine. Très vite, les nouveaux arrivants vont devoir trouver un système d'irrigation pour espérer faire grandir le blé et les autres céréales, fournies par le gouvernement argentin. Chacun s'installe sur ses terres, « cadeau » du gouvernement. Les premières années sont terribles. Ici, il faut tout oublier pour tout réapprendre, surtout cultiver la terre.

Il va falloir du temps pour que celle-ci produise de belles récoltes. En attendant, c'est la misère. Les colons implorent l'aide des Britanniques installés aux Malouines. Des bateaux venus de Grande-Bretagne accosteront bientôt pour porter des vivres et du matériel de première nécessité. Les Argentins feront des gestes. Malgré tout, sur ce petit territoire, les Gallois s'organisent. Ils établissent une sorte de « constitution ». Ici, tout le monde pourra voter, même les femmes (bien avant la Grande-Bretagne). Ils créent des temples, des écoles. Les enfants apprendront le gallois. C'est d'ailleurs la langue de la colonie. Le dimanche est sacré. Chacun fréquente l'école du dimanche et se tient au courant des moindres nouvelles. La solidarité joue à fond. La colonie est autonome.

Une tribu d'Indiens vit là et les Gallois vont vite bénéficier de ses précieux conseils, en matière d'irrigation surtout. Les deux peuples vivent en bonne intelligence et partageront leurs « savoirs ». Bientôt, grâce aux Indiens, les Gallois deviendront de parfaits cavaliers, des chasseurs hors pair. Dès 1872, les Gallois vendent leur beurre et leur fromage sur les marchés de Buenos Aires. L'année suivante, les champs bien irrigués donnent de belles récoltes, qui feront des envieux dans la capitale argentine.

La fin de l'autonomie

C'est le début des ennuis. Finalement, se disent les Argentins, ces terres peuvent être fertiles ! Antonio Orneto prend bientôt le chemin de la péninsule Valdés. Il a pour mission d'observer la vie de la colonie galloise. Son rapport fâche les autorités, qui n'ont alors qu'un désir, reprendre la main sur ce territoire. Désormais, l'enseignement, les administrations devront adopter la langue espagnole.

La loi sur les Territoires nationaux (1884) divise la Patagonie en neuf provinces. Un administrateur argentin gouverne celle du Chubut, où vivent les Gallois. C'en est fini de l'indépendance. L'espagnol devient langue officielle et l'Argentine administre la colonie.

Quatre ans plus tard, lorsque le colonel O'Connell devient gouverneur de la province, les choses se gâtent un peu plus. Le nouveau gouverneur est catholique, il déteste les Gallois et instaure un service national, dont les exercices se déroulent chaque dimanche à l'heure du service religieux. Les colons se révoltent, rédigent des pétitions, les Britanniques interviennent. O'Connell envisage même d'envoyer les jeunes Gallois loin du Chubut pour effectuer ce « service militaire ».

Certains Gallois jettent l'éponge et regagnent le pays de Galles. Les plus

jeunes abandonnent leur langue, leurs coutumes, mais sans doute n'oublient-ils rien.

Aujourd'hui, dans la péninsule Valdés, les traces des anciens Gallois sont toujours visibles. Ainsi, on peut prendre le thé dans des salons qui n'ont rien perdu du charme de ceux du pays de Galles. Ici et là, des enseignes rappellent l'identité passée. Et la vie s'écoule au rythme des saisons. Puerto Madryn se dore au soleil d'été, frissonne au vent d'hiver, tout comme la campagne environnante.

Du point de vue, qui est aussi un petit musée, on peut admirer le squelette d'une baleine. Du haut du promontoire, les guides attirent l'attention du visiteur sur un drôle de rocher dont la forme paraît familière. Antoine de Saint-Exupéry, auteur du *Petit Prince*, s'en inspira pour dessiner le boa qui figure dans l'ouvrage.



L'aviateur fut chargé en 1929 d'organiser les services de l'Aéropostale. Il survola la Patagonie dans ses moindres recoins, ramenant des images. Aujourd'hui, l'écrivain est une vedette nationale dans ce bout de terre pas si loin du cap Horn et qui fut, un temps du moins, galloise !

Éliane Faucon-Dumont

Lucien Petit-Breton, dit « l'Argentin »

À la fin du XIX^e siècle, dans les années 1880-1890, il y eut aussi une colonie bretonne en Argentine, principalement à Buenos Aires. Ils furent plus d'un millier à rejoindre, en bateau, le pays des gauchos. Des recruteurs, souvent plus ou moins escrocs, parcouraient la campagne bretonne avec d'allechants prospectus où l'on pouvait lire ceci : « La République argentine cherche des colons pour développer l'agriculture et exploiter les terres vierges de La Pampa et de l'Entre Ríos. » Comment y résister lorsque l'on time au pays ?

Les désillusions attendaient parfois nos migrants, qui se retrouvaient le plus souvent dans les bas-fonds de Buenos Aires. Trois cents familles bretonnes furent même abandonnées, sans vivres, sans toits, sans médicaments, dans le désert de Cochico. Mais tous ne se retrouvaient pas forcément dans des situations si difficiles. Certains vont faire souche. On dit ainsi que Juan Perón, qui gouverna l'Argentine d'une main de fer, avait des origines bretonnes ! Il y eut aussi, parmi ces migrants bretons en Argentine, une famille originaire de Plessé, près de Blain, dans la Loire-Atlantique (on disait alors la Loire-Inférieure) : la famille Mazan. Clément Mazan, horloger de son état, avait bien du mal à vivre de son métier à Redon. De plus, il n'avait pas que des amis dans le coin. On dit qu'il s'était présenté aux élections – municipales ou législatives, on ne sait trop – sur une liste républicaine, ce qui était plutôt mal vu de la majorité dans cette contrée alors plutôt catholique traditionaliste. Le père Mazan n'avait pas été élu.

L'Argentine ? Pourquoi pas ! Et voilà notre horloger breton parti pour l'Amérique du Sud, où il va aussi réparer horloges et montres. Au début, il part seul. Puis, une fois à peu près installé, il fait venir son épouse, dans un premier temps, puis ses enfants, qui avaient été confiés à un parent, trois garçons et deux filles. Parmi les garçons, le petit Lucien, né le 18 octobre 1882 à Plessé, au Jockey Club de Buenos Aires. Il se met à pratiquer le sport cycliste à 16 ans. Au départ en cachette de son père, qui ne voulait pas en entendre parler ! Il est alors le roi du vélodrome de Palermo (il y a aussi beaucoup d'émigrés italiens en Argentine, à l'époque).

En 1899, Lucien Mazan est champion d'Argentine sur piste et sur route. En 1900, il représente l'Argentine aux Championnats du

monde au Canada. Il dispute les Six-Jours de New York. Il a choisi un pseudonyme, celui de Breton ! Toujours pour cacher ses activités à son père, mais celui-ci n'est plus dupe.

En 1902, repéré par des coureurs français venus disputer quelques compétitions en Argentine, Lucien Mazan, dit Breton, revient en France. Bien décidé à faire parler de lui. On le surnomme alors, l'Argentin. Mais lui préfère son pseudo de Breton. On lui dit alors qu'un autre Breton court sur piste, un coureur plus modeste, qui, malheureusement, se tuera un peu plus tard en compétition (il y avait beaucoup d'accidents de ce genre à l'époque). Qu'importe, rétorque Lucien, appelez-moi... Petit-Breton !

Lucien Petit-Breton, originaire du pays Nantais, sera l'un des grands du cyclisme de la Belle Époque, recordman de l'heure, vainqueur de Milan-San Remo, de Paris-Bruxelles et, surtout, de deux Tours de France consécutifs, en 1907 et en 1908, le premier coureur à réussir cet exploit.

Lucien Petit-Breton, « l'Argentin », qui devait décéder en 1917 lors de la Première Guerre mondiale, sera, dans quelque temps, statué à Carhaix, en compagnie des trois autres coureurs bretons vainqueurs du Tour de France, Jean Robic, Louis Bobet et Bernard Hinault (onze victoires à eux quatre !), pas très loin des sœurs Goadeck, autre symbole de l'identité bretonne.



Lucien Mazan, le plus argentin des Bretons ou le plus breton des Argentins !

Georges Cadiou

En cette fin mars, on a rangé les bateaux à Puerto Madryn. Manchots et lions de mer se prélassent aux derniers rayons du soleil de l'été finissant, guanacos (lamas sauvages) et nandous (autruches) arpentent la steppe. En septembre, les baleines seront à nouveau là et le spectacle promet d'être grandiose. Quelques enseignes, battant au vent, témoignent de l'aventure des 153 Gallois qui, en mai 1865, embarquent sur le *Mimosa* en direction de la péninsule Valdés, en Patagonie. Le gouvernement argentin a largement ouvert son pays à ces candidats à l'immigration. Ici, leur a-t-il promis, vous trouverez un climat semblable à celui de votre terre natale. Emmené par Lewis Jones et Michaël D. Jones, le groupe, qui comporte quelques familles d'agriculteurs et d'ouvriers, débordait d'enthousiasme. Là-bas, tous vont trouver la liberté, créer un État, qu'ils gouverneront selon leurs principes.

Livres

♦ Stella(s)



La Rennaise Nathalie Burel n'est pas une inconnue depuis qu'elle a reçu en 2015 le Prix Pierre-Jakez-Hélias pour son recueil de nouvelles *Bigger than life*. Dans ce roman, elle s'éloigne de la littérature noire pour aborder des destins sans issue. Son écriture concise aborde avec talent les problèmes d'identité. Elle excelle à brosser les portraits, à traduire l'introspection et à ciseler les dialogues. Elle fait partie de Calibre 35, groupe d'auteurs rennais de romans noirs dont nous avions déjà dit tout le bien que nous pensions dans un précédent PB à propos de la sortie de leur ouvrage collectif *Maillot noir* (Goater, 2015). La première phrase est déjà prometteuse : « Mon père aimait tellement les femmes qu'il aimait même ma mère. » Une auteure à découvrir.

(Goater, 190 p., 18,50 €)

Klaod Thomas

♦ Suite bigoudène effilochée



Ce recueil de Paul Quéré, disparu en 1993 à Pont-l'Abbé, est une réédition augmentée selon les vœux de l'auteur du livre paru en 1982 dans la très belle collection Phénix. Les Éditions sauvages nous livrent ici deux facettes du talent de Paul Quéré, artiste multiple (poète, potier, céramiste, dessinateur), puisque ses poésies sont illustrées par ses propres dessins. « Telle la respiration océanique, la suite bigoudène est de « Retour ! » déclare Ariane Mathieu dans son « avant-lire ». « C'est ainsi que déroulant des tapis de sables, de boues en chemins creux, Paul nous ouvre d'autres voies (voix), enroulées en des vents parfois contraires, nous menant de l'oppressante opacité vers la transparence du LIEU. » Un tout petit extrait pour mettre l'eau à la bouche : « L'Chacun à la Bretagne qu'il mérite. Qu'il se fait. À son image. Petit dieu vivant. Souvent au-dessus de ses moyens. Breton de passage ! Voyelle. Noyée. Dans le vagin de l'Histoire. En pays bigoudène. »

(Éditions sauvages, 150 p., 15 €)

K. T.

♦ Finistère : le début de la mer



Il faut reconnaître aux éditions Glénat de sortir, outre des bandes dessinées, de très beaux livres magnifiquement illustrés, tel celui-ci, consacré au Finistère. Comme le laisse supposer le titre, vous ne trouverez dans cet ouvrage que des textes et des photos de la côte depuis Locquirec jusqu'à Quimper. Le rédacteur, Pierre-François Bonneau, est spécialiste de livres et d'articles sur la mer, après avoir longtemps navigué lui-même. Son comparse Benoît Stichelbaut s'est rendu célèbre par ses clichés sur le littoral. Vous apprécierez des exemples de ses œuvres photographiques dans ce livre : images de phares, d'îles, de tempêtes, de chantiers navals, de voiliers. Jamais racoleurs, les textes et les photos sont le reflet d'un pays superbe, portrait brossé par deux amoureux de la côte finistérienne résidant depuis des lustres à Concarneau.

(Glénat, 190 p., 19,99 €)

K. T.

♦ Du côté des Cinq-Croix



La Trégorroise Madeleine Lamour est parfaitement bilingue breton-français et très vigilante sur l'orthographe des deux langues. Correctrice chez Skol Ober, elle a déjà écrit, entre autres, *Kostez ar pemp krouz*, récit de son enfance à Ploubezre, près de Lannion. « J'ai décidé de traduire ce livre en français pour mes petits-enfants afin qu'ils sachent ce qu'était la vie du

temps de leur grand-mère. »

Les aînés retrouveront leurs souvenirs, les plus jeunes découvriront avec amusement les parties de boules, le ramassage de châtaignes ou la messe dominicale. Madeleine a eu la bonne idée d'ajouter à ses souvenirs une histoire, vraie elle aussi, intitulée *Trois journées de juin 1944*. Elle y relate comment son père vint la chercher à vélo à Créhen, dans l'est des Côtes-du-Nord, où elle était en pension, pour la ramener à Ploubezre à la fin de la guerre, alors que les Alliés arrivaient et que les Allemands fuyaient.

Cette aventure est contée en breton sur la page de gauche et en français sur la page de droite : très bonne initiative pour ceux qui apprennent le breton. Et c'est plaisant à lire !

(An Alarc'h, 80 p., 9 € - en vente directe ou par correspondance à la librairie Gwalarn, rue des Chapeliers à Lannion)

K. T.

♦ Les Marais sanglants de Guérande



Un véritable phénomène de société : depuis 2012, les romans policiers à la sauce armoricaine de Jörg Bong connaissent un énorme succès outre-Rhin. Comme le dit le journaliste et écrivain nazairien Hubert Chémereau, l'auteur essaie de faire comprendre à son lectorat d'Allemagne, État fédéral, les finesses de l'agencement du territoire français et particulièrement comment la Loire-Atlantique fut arrachée aux Bretons, et d'ajouter que, malgré ce découpage, « le département demeurait parfaitement breton. »

Les deux premiers romans bretons de « Jean-Luc Bannalec », qui passe trois mois par an en Bretagne, se sont vendus à deux millions d'exemplaires et ont été traduits en plus de trente langues. Quand arrivent les beaux jours, on rencontre entre Quimper et Guérande de plus en plus d'Allemands, d'Autrichiens et de Suisses avec en main un des romans de Bannalec, qui leur sert en fait de guide.

On doit reconnaître que l'auteur, en dehors de quelques clichés, a bien étudié les mœurs et l'identité bretonnes. Il est dommage que l'éditeur français se soit senti obligé de traduire le titre original *Bretonnishes Gold* (l'or breton) par *Les Marais sanglants de Guérande*, excluant de facto la Loire-Atlantique de sa région d'origine : jacobinisme, quand tu nous tiens !

Quant au récit, il est plaisant et bien documenté sur la production du sel et sa commercialisation : le héros va échapper de peu à la mort dans une saline, mais, pour en connaître les raisons, il faudra lire le livre.

(Presses de la Cité, 400 p., 21 €)

K. T.

Notre livre du mois

Collectif Vingt dossiers pour construire la Bretagne Diawel éditions-ICB

« Construire la Bretagne » est un groupe de personnes engagées dans l'action au niveau breton. Elles ont décidé de travailler ensemble, d'élaborer des constats, des analyses, des propositions. Les résultats sont validés par une procédure démocratique. Cette initiative est née avant la campagne des élections régionales de décembre 2015. Son aboutissement est l'expression publique de propositions, notamment sur le site construirelabretagne.bzh, les médias et, cette fois, la publication d'un livre.

Une documentation à jour et accessible

Nous citons tous les participants du comité éditorial, pour que l'on s'appréhende mieux cette démarche dans la diversité, mais avec de solides points communs : Xavier Leclercq (fondateur de Brit Air), André Lavanant et Malo Bouessel du Bourg (monde économique), les universitaires Daniel Cuffe, Jean Ollivro, Romain Pasquier, les militants culturels Paul Loret, Tangi Louarn, Bernard Hommerie, Patrick Malrieu, et une seule femme, Anne-Édith Poiivet, ancienne directrice d'*Armor Magazine*.

Bref, des compétences variées ajoutées à des convictions solides et à des engagements multiples, ce qui rend un peu arbitraire la classification qui précède. Se revendiquer de la seule société civile est un peu une figure de style alors que les engagements de beaucoup sont aussi clairement politiques : revendiquer une Bretagne réunifiée, animée, équilibrée, qui développe ses langues et dispose des moyens de la faire est évidemment une revendication politique.

L'engagement pour une démocratie pluraliste est un choix politique. En ce sens, le terme de « société civile », s'il est porteur, ne saurait être une panacée. D'ailleurs, une partie des intervenants ont des engagements politiques notoirement, hors des « grands » partis hexagonaux, et ce n'est pas une tare !

Le travail collectif et la consultation de nombreux acteurs de la vie bretonne ont abouti à un livre bien fait, clair. Chacun d'entre eux est précédé d'un résumé encadré et en italique. Le texte, clair et bien charpenté, est illustré de cartes, graphiques et photos. Chaque dossier est organisé suivant le même modèle : un diagnostic sans concession, puis des pistes d'action, qui recourent souvent les travaux de Bretagne Prospective et où l'on sent souvent la patte rédactionnelle de Jean Ollivro.

Les six thèmes qui sont le plus développés (six pages chacun) sont la réunification, l'agriculture (ici traitée au sein du thème « l'économie de la terre »), les enjeux du vieillissement, l'organisation en pays, l'ouverture internationale et la maîtrise de son destin. Mais d'autres chapitres constituent aussi des apports judicieux, comme l'équilibre territorial, qui peut être rétabli grâce au binôme région-pays.

Un instrument pour l'action

Synthèse du consensus réformiste breton, le document a le mérite d'affirmer des principes de réalité que le monde politique tend souvent à évacuer, par exemple « le primat de l'économie productive », appuyé sur le slogan « sans usine, pas d'emploi ». Cela

passé par un vrai développement de la culture économique : nettement plus scolarisés et diplômés que la moyenne, les jeunes Bretons sont aussi plus nombreux que la moyenne à être au chômage, tout particulièrement chez les diplômés de second et troisième cycle universitaire.

L'incantation, la capacité protestataire connue des Bretons ne suffira pas. Une connaissance rigoureuse et partagée des réalités s'impose. Dans ce domaine, la collecte et la publication des statistiques économiques et sociales sur la Bretagne des cinq départements, que Yann Friévet et l'UDB avaient initiées dans les années 1980 avec le bulletin *Breizh Eco*, n'ont toujours pas trouvé de successeurs. Cela paraît pourtant comme une priorité face à la propagande et à la censure.

Mais la publication de ce livre de base, accessible par le prix et par la rédaction, est une bonne nouvelle : il faut utiliser cet outil, le faire connaître. Michel Philipponeau avait publié *Debout Bretagne* en 1970. Ici, sous une forme plus ramassée, accessible et collective, on dispose d'une ébauche de programme de sauvetage de la Bretagne. Le rôle de la politique, en aval, est de rendre possible ce qui est souhaitable. Vaste ambition !

Jean-Jacques Monnier

(Diawel éditions-ICB, 108 pages en quadrichromie, 15 € / 12 € au-delà de 10 exemplaires commandés)

Nous avons reçu ... et nous vous en parlerons si la place le permet :

- ♦ Denis Heudré - *Sèmes semés*, Éditions sauvages, 12 €.
- ♦ Jean-Jacques Carrère - *Un major en Trégor*, Éditions du Rouergue, 22 €.
- ♦ Catherine École-Bolvin - *Enfuir l'hiver*, Presses de la Cité, 19 €.
- ♦ Jean-Christophe Stou - *BZH RN 165* (précédé de *Pamphlet d'un Breizhoul*), autoédition, 15 €.
- ♦ Anne-Marie Pellhate, Nolwenn Thos - *L'Imagier du breton*, La Temps-Dihun, 14 €.
- ♦ Didier Le Corre, Malwenn Raynaudon-Kerzerho - *La Bretagne sous l'Occupation*, Blanc et noir (réédition augmentée), 14,90 €.

Musiques de Celtie

NUALA KENNEDY
Behave the Bravest



Déjà dix ans que Nuala Kennedy parcourt les scènes mondiales. Dix ans et un quatrième album solo, *Behave the Bravest*.

Bien que native de Dundalk, en Irlande, Nuala s'est depuis fixée à Edimbourg, en Écosse. Et à côté de sa carrière solo, elle se produit également en Europe au sein d'Orlaia, aux côtés de Gerry O'Connor, Gilles Le Bigot et Martin Quinn, ainsi qu'aux USA avec le groupe The Alt (John Doyle et Eamon O'Leary).

Toutes ces influences expliquent sans peine qu'en habitude des scènes du monde Nuala ait choisi d'enregistrer son album à la fois à Edimbourg, à Los Angeles et à Sydney, en mettant à contribution les divers musiciens qui l'accompagnent aux quatre coins de la Terre.

Un répertoire exclusivement traditionnel, sept chansons et trois instrumentaux permettent d'apprécier non seulement l'habileté de la flûtiste mais aussi le talent de la chanteuse, également auteur-compositrice.

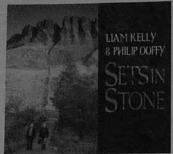
Des chansons et des musiques originaires d'Irlande et d'Écosse, ses deux patries. Ainsi les deux chansons en irlandais *Mó Bhuachaill Dubh Dhonn* et *Urchinag Chéin Mhic Cáinle*, chanson d'amour d'Ulster, sur laquelle le fiddler de Shona Mooney fait merveille. Chansons d'amour ou d'émigration – *Lovely Army* –, les thèmes habituels.

Plus originaux, les instrumentaux : *Le Funambule*, emprunté au répertoire du guitariste breton Gilles Le Bigot, ou *Muñeira de Paula*, qui prend racine aux Asturies.

Au final, un bien bel album qui vous fera passer une cinquantaine de minutes plus qu'agréables.

(Under the Arch
– www.nualakennedy.com)

LIAM KELLY & PHILIP DUFFY
Sets in Stone



En Irlande, presque chaque comté a son propre style musical. Celui de Sligo ne déroge pas à la règle : aux côtés du Donegal ou du Kerry, il compte parmi les régions qui ont eu le plus d'influence sur la musique irlandaise.

Pourtant, il existe peu d'enregistrements flûte et fiddle caractéristiques de ce style. C'est aujourd'hui chose faite avec *Sets in Stone*.

On ne présente plus Liam Kelly, l'un des fondateurs de Dervish, qui a commis voici quelques années un magnifique album de flûte. Quant à Philip Duffy, violoniste natif de Tubbercurry, seconde ville du comté de Sligo, il fait partie du Dartry Céilí Band.

En treize titres et pas moins de trente-six airs, ils revisitent le style de Sligo au travers d'airs communément joués dans le sud du comté au cours du xix^e siècle.

On y retrouve nombre d'airs composés par les maîtres du fiddle qui furent Michael Coleman, James Morrison et Paddy Kiloran dans les années 1920-1930.

À leurs côtés, des airs plus contemporains, composés par Michael McGoldrick de Manchester, John McEvoy de Birmingham ou Jimmy Keane de Chicago. Quelques échappées également dans le Donegal, le Kerry ou le Fermanagh, ainsi qu'en Écosse.

Pour que l'ensemble ne paraisse pas trop aride, Liam Kelly et Philip Duffy se sont adjoint les services du guitariste Shane McGowan et du joueur de bodhrán de Flook, John Joe Kelly.

Les reels se taillent la part du lion secondés par les jigs, les bardances, polkas et hornpipes, bref, rien que du bon.

Un album qui cultive la juste mesure, ni trop « sauvage », ni trop lent pour autant.

(Autoproduit Kelly & Duffy 001
– setsinstone@gmail.com)

THE CHANGING ROOM
Behind the Lace



Les chanteurs et musiciens cornouaillais sont hélas bien peu présents dans cette chronique. Raison de plus pour ne pas passer sous silence la jeune groupe d'à peine plus d'un an d'existence, The Changing Room. Après deux CD de trois titres, ils nous proposent le splendide *Behind the Lace*.

À l'origine du groupe, Tanya Brittain, chanteuse et accordéoniste, et Sam Kelly, chanteur guitariste. Depuis, ils ont été rejoints par Jamie Francis au banjo, Morgan Palmer-Brown à la harpe et Evan Carson au bodhrán, et ils ont commencé à se produire un peu partout en Cornouailles, mais également en Irlande et en Bretagne.

Tanya est la principale compositrice des chansons de l'album, aidée seulement sur deux titres par Sam Kelly – *Hai-an-tow* et *Behind the Lace*, sur le thème de la mal mariée. La plupart des autres chansons ont pour thème l'histoire des naufrageurs de la côte cornouaillaise. D'ailleurs, le *Polperro Fishermen's Choir*, présent sur deux titres, ajoute le cachet indispensable aux chansons de marins.

De nombreux autres invités se sont joints au quintet de base, dont le violoniste John McCusker ou Jon Cleave, chanteur à la voix puissante qui apporte un caractère rugueux à *Wreckers*.

Un seul regret : pas un seul titre en cornique, contrairement au précédent EP aux trois titres dans cette langue.

Voilà un album frais, original, énergique en diable qui apporte une bouffée d'air frais (maritime sans doute) à la musique de Cornouailles. Sûrement l'un des groupes les plus prometteurs de la nouvelle scène celtique.

(Changing Room Music TCRM75013
– www.thechangingroommusic.com)

PERFECT FRICTION
Fair Play



C'est en 2012 que cinq musiciens ayant l'habitude de se retrouver pour jouer dans les pubs de Wicklow décident de fonder le groupe Perfect Friction. Originaires de Wicklow, Dublin et Wexford dans le sud-est irlandais, ils ont tous décroché des prix au championnat All-Ireland, qui en fiddle ou en flûte (Courtney Cullen), qui en uilleann pipes (Lottie Cullen), qui en accordéon (Debbie Byrne), en bodhrán (Robbie Walsh) ou en guitare et piano (Mark Nagle).

Rapidement, ils recrutent la chanteuse Louise Kelly et les voilà lancés sur les routes et les scènes irlandaises et européennes.

Bien que fortement marqués par la tradition, ils ont su s'éloigner par des arrangements tout à fait modernes teintés de pop-rock, revisitant ainsi la musique irlandaise avec énergie et conviction.

L'an passé, ils produisent leur premier album, *Fair Play*. Sur neuf titres, un seul est véritablement traditionnel et un autre est dû au talent de Michael McGoldrick. Le reste est le fruit de la composition de deux membres du groupe : Lottie Cullen et surtout sa sœur, la violoniste et fiddliste Courtney Cullen.

Étant presque tous nés du comté de Wicklow, ils rendent hommage à leur région sur la chanson *Silver Strand*. Et, fidèles à la tradition, les reels voisinent avec les jigs et les chansons.

Bien que le groupe soit encore jeune, ils n'en tourment pas moins en Europe et ils se produiront prochainement en France durant l'été.

(Autoproduction PF VOL 1
– www.perfectfriction.ie)

1. PB n° 556, mai 2010.
2. PB n° 611, décembre 2014.

par Philippe Cousin

TITOM
Ken ha ken



Il était une fois un Titom, de son vrai nom Thomas Lotout, tombé tout petit dans le grand chaudron de la musique bretonne. Haut comme trois pommes, il commence à sonner en couple avec son frère Joseph. Puis il intègre la Kerlenn Pondj, avant de créer son premier groupe, Winaj'h. Il multiplie les expériences au sein de diverses formations telles que Carré manchot, Stourm... et plus récemment Loened Fall, tout en jouant avec son groupe éponyme, Titom. Paraissent alors trois CD aux titres aussi évocateurs que *Secand souffle* ou *En cri dans l'ébène*...

Ken ha ken est donc le quatrième album d'une formation un peu remaniée et composée aujourd'hui de Jean-Christophe Boccou (batterie, samples), Raphaël Chevalier (violin, banjo...), Gaëtan Grandjean (bouzouki, guitares), Steph de Vito (basse) et Yannig Alory (flûte). Et bien sûr de Thomas Lotout, dont la bombardie insufflée à l'ensemble une énergie impétueuse et (très) communicative. Et qui a eu l'excellente idée d'inviter sur plusieurs titres deux chanteuses de kan ha diskan, Ehora Parskav et Gaël Lorcy.

Ken ha ken, ce sont douze titres qui font se rejoindre la passion de la musique et celle de la danse, pour une sarabande endiablée et, pour tout dire, exténuante quand vient la fin de la nuit. *Gloùble bleu*, *Gavotten d'argès*, *Give it plinn* ou encore *Mary Lou Dia reactivity*... Il y a là assez d'ouvrage sur le plancher pour vous mettre en sueur, voire sur les rotules... Mais Titom c'est d'abord et surtout une profession de foi dans un avenir « sonne toute » plus radieux : « Parce que les lendemains ne chantent plus, peut-être sonneront-ils un peu... Une autre manière d'imaginer des « nuits debout », conviviales et solidaires, intergénérationnelles et chaleureuses. Elles portent un nom : fest-noz ! »

(Coop Breizh)

Secandouit

par Pierre Morvan

MENACES

La guerre de l'intermittence aura-t-elle lieu ? Va-t-elle reprendre de plus belle, comme en 2003 ou 2012 ? On peut le craindre au vu des exigences du Medef, toujours obsédé par les dispositions particulières – les fameuses annexes 8 et 10 – qui régissent le statut des intermittents du spectacle. En cherchant à imposer de nouvelles économies – 400 millions d'euros d'ici 2020 –, les amis de Gattaz s'en prennent une fois de plus à un régime qui visiblement les dérange davantage que les milliards que représentent l'évasion fiscale ou son appellation « euphémisée », l'optimisation... 400 millions d'économies sur le dos des artistes et techniciens du spectacle, à commencer par les plus fragiles, les plus précaires, ceux qui galèrent déjà pour faire leurs heures et trouver quelques cachets souvent riquiqui... 400 millions qui ne régleront pas les vraies questions posées par l'intermittence, celles des abus réels, rencontrés ici ou là, à la télé ou dans les grosses sociétés de production... Bras de fer, chantage... les négociations sur la convention Unédic – dont le régime des intermittents – se telescopent avec les débats sur la loi El Khomri et pourraient bien menacer la saison des festivals... À suivre.

Patrick MOLARD
Ceol Mor / Light & Shade



« Il est des artistes dont le seul nom résume un genre musical tout entier... Ainsi commence la présentation de cet album, une entrée en matière qui nous conduit tout droit dans un univers bien particulier, celui du *piobaireachd* (ou *ceol mòr*), l'art de la cornemuse écossaise, dont Patrick Molard s'imprègne depuis plusieurs décennies. Et on l'imagine sans mal, armé de sa seule cornemuse, et sonnant à en perdre le souffle à travers la lande. Bretonne ou écossaise... Eh bien, laissez de côté, l'instant d'un disque, cette imagerie romantique. Pour *Light & Shade*, Patrick Molard n'est pas seul sur la lande, mais entouré de quelques pointures habituées des productions Innacor.

Avec Eric Daniel (guitares), Yannick Jory (saxophones), Hélène Labarrière (contrabasse), Simon Goubert (batterie) et son frère Jacky (violin), le musicien nous propose un album un peu hors normes, forgé de très longues pièces, comme ce *The blind pipers* obstinés de plus de quatorze minutes ou encore *The finger lock* qui dépasse les seize minutes. Autant dire que l'album a assez peu de chances de figurer dans les playlists des radios... Hors norme aussi, le répertoire, venu du fond des siècles et de l'Écosse, comme cette plage d'ouverture, *Hòidin Hòtra*, qui commence par une sorte de chant incantatoire tiré du système vocal d'enseignement du *ceol mòr* et se poursuit avec un morceau issu d'un ancien manuscrit et probablement jamais joué depuis plus de deux siècles... Cet album confirme que la musique écossaise n'est pas faite que de lamentations, si je puis me permettre ! À écouter et réécouter, si possible au coin de l'âtre et du feu intérieur que procure un bon whisky tourbe...

(Innacor, L'Autre Distribution, INNA11619)

TRI YANN
La Belle enchantée

TRI YANN
La Belle enchantée



Une institution... Quel autre mot pourrait qualifier un groupe installé dans le paysage depuis – attention, voir – quarante-six ans aux prunes et toujours sur la brèche ? Un groupe qui continue d'attirer les foules et qui publie aujourd'hui son seizième album studio, le trente-huitième si l'on compte les live, best-of et autres compilations ! Toutes proportions gardées... les Tri Yann, c'est un peu nos Rolling Stones à nous et on peut en être fier !

Voici donc *La Belle enchantée*, seizième opus original de nos Jean qui roulent leur bosse depuis si longtemps. Après avoir exploré l'univers marin et sous-marin avec *Marines* (2003) et *Abysses* (2007), après avoir suivi les pas de migrants – réfugiés ? – bretons avec *Rum-madou* (2011), le groupe s'est mis en quête des « contes et légendes de Bretagne et des pays celtés », un univers où il y a de quoi faire, surtout si l'on prend le parti de le prolonger, le renouveler et l'enrichir en mêlant « imprégnation des sources et débordements ».

« Question « débordements », les Tri Yann, dont on connaît l'emphase et la flamboyance, ne craignent personne ! Et les contes et légendes, d'où qu'ils viennent et où qu'ils aillent, peuvent facilement donner prétexte à « déborder » ! Le roi Arthur, l'Ankou, Aliénor d'Aquitaine, sainte Anne, Auregan – la fille au sein blanc – et même « le maître de Lavallois », un croisé du beau (et moins beau) linge lors de ce *Bal des morts-vivants* – l'un des titres de l'album –, mais *La Belle enchantée* va plus loin, en nous faisant voyager à travers les siècles et les galaxies... Qu'ils puisent leur inspiration chez les Inuits ou en « Artable » du temps des croisades, dans le Barzaz Breiz ou chez Alphonse Allais... les Tri Yann savent s'y prendre pour nous enchâter. Un bon millésime pour ceux qui aiment tant chanter « le bon vin de la treille ».

(Marzelle, Coop Breizh, MARZ 2016)

Soïg Sibérl, la poésie d'une guitare



Eric Legret

« Un bout de chemin » avec Soïg Sibérl.

Trente-quatre ans de scène, une discographie impressionnante, une fraîcheur intacte teintée de cette maturité, de cette maîtrise du geste et du propos qui viennent chemin faisant, voilà en quelques lignes ce que vous pourriez retenir d'une présentation classique du travail d'un de nos meilleurs artistes bretons : Soïg (prononcez « Souaille ») Sibérl.

Entre révolte et soumission, richesse et disette, espoir et spleen profond, la parfaite alchimie pour qu'un peuple invente et transmette son propre langage poétique à défaut de pouvoir écrire son histoire, la musique de Soïg Sibérl puise son énergie dans un vaste répertoire aux mélodies parfois graves et solennelles, souvent populaires et festives.

Cette musique traditionnelle, Soïg en a fait son chemin d'expression, avec une liberté qui l'amène à se produire sur scène dans maintes formations depuis la sortie de son premier disque en 1976, *Sked*. Le spectacle *Un bout de chemin* (concert solo et photographies) est à l'image de Soïg : « J'ai grandi dans une double culture, marocaine du côté de ma mère, bretonne du côté paternel. Avec ma guitare, je suis d'abord parti sur les influences nord-américaines, avant

de découvrir la richesse de ce répertoire traditionnel qui m'a incité à quitter Paris pour venir vivre ici et me consacrer à la composition, à l'adaptation de ces airs pour la guitare. Je sentais quelque chose de fort dans cette culture vivante, enracinée », explique-t-il avant de rappeler qu'*Un bout de chemin*, « c'est avant tout un concert de guitare ».

Dans cette création, le guitariste breton ne revient pas sur son passé, il s'y promène comme dans un paysage. Il surprend dans l'instant ce qui fait la force et la valeur d'une mémoire vivante, partagée, entre histoire universelle et histoire personnelle. Le récit n'est pas figé, l'écriture reste en mouvement de représentation en représentation.

Un road movie au parfum de fougères et d'ajoncs

Le dialogue subtil qui naît entre la musique de Soïg Sibérl et les images d'Eric Legret sert l'émotion avec génie et générosité. Ni superflu ni subterfuge, juste l'imaginaire aux commandes pour vivre ce rêve éveillé, entre Casablanca et les landes de Locarn. Si l'expérience de ces deux artistes se distille ici avec discrétion, comme un alambic redonne vie à du vieux cidre sur un commun à l'écart du village, elle n'en a pas moins le parfum des meilleurs alcools.

Le road movie au parfum de fougères et d'ajoncs se déroule de part et d'autre de la N 164 et non dans quelque lieu fantasmé. Même au cœur d'une campagne saignée à blanc par de multiples vagues d'exode rural, la poésie n'est pas un acte de désertion. Au contraire, la poésie est l'art d'habiter l'instant, le réel, avec toute la force de la conscience.

La musique de Soïg Sibérl est un langage qui parle de voyage et d'amour avec une force universelle, comme Paulo Coelho dans ses romans. Dans *Aleph*, une phrase traduit simplement les dimensions multiples qui s'entrechoquent avec douceur dans les phrases sonores et visuels de ce spectacle : « Les mots sont des larmes qui ont été écrites, les larmes sont des mots qui ont besoin de couler. Sans elles, aucune joie n'a d'éclat, aucune tristesse n'a de fin. Alors merci pour vos larmes. »

Françoise Ramel-Flageul

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (52^e année)
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
peuple.breton@orange.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Le Gouaille
Rédacteur en chef : Gaël Briand
02 97 83 70 75
Rédacteur-adjoint : Ronan Leprohon - 02 98 07 81 34
Jean-Claude Le Gouaille
Secrétaire de rédaction : Jacques Dyrczick
Mise en pages : Sabine Comès
Responsable calendrier : Christian Pierre
Ont contribué à ce numéro : Sabine Comès, Aurélien Boulé, Anne-Marie Kervern, Gaël Briand, Maël Véro, Jacques Dyrczick, Yves Lebaby, Mikael Bodiere-Penlaez, Olivier Dulucq, Pierre Morvan, Victor Galkou, Yann Filvel, Christian Pierre, Wayne Mockerman, Maxime Touzé, Paul ar Meur, Hervé Lannuzel, Morgan Tremel, Jean-Jacques Monnier, Rocco Garoby, Naig Le Gars, Eliane Leclercq, Patricia Riou, Francesco Ditaranto, Marie Levent, Eliane Faucon-Dumont, Georges Cadiou, Klaoth Thomas, Philippe Cousin, Françoise Ramel-Flageul, Ronan Leprohon, Ni Caoussin.

Correspondants : Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitane : Gérard Tautu
En Italie : Francesco Ditaranto
Critiques de disques : Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Critiques de livres : Jean-Jacques Monnier
19, Penn-ar-Pave - 22300 Lannion
Livres en breton : Herve Lannuzel
27, boulevard Laliniec - 35000 Rennes
Responsable de la publicité : Ronan Leprohon, au journal
Responsable de l'administratif et de la diffusion : Gwendal Ricoual - 02 96 61 54 11
Editeur : Presses populaires de Bretagne
CPPAP : 0717 G 86914
ISSN : 0245-9507
Dépôt légal : n° 4071
Impression et routage : Roudenn Grafik à Guingamp



Abonnements, administration :
9, rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC
Tarifs abonnement :
11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 40 €
Abonnement de soutien : plus de 40 €
Chômeurs, étudiants : 20 €
Étranger : nous consulter

LE PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du *Peuple breton*, vous pouvez vous contacter au 02 96 61 48 63 (téléphone-répondeur) ou à peuple.breton@orange.fr.



European Free Alliance

L'Alliance Libre Européenne (ALE) Emglev Dizalc'h Europa (EDE)

Votre Parti Politique Européen

Tous ensemble pour le droit d'auto-détermination, pour la reconnaissance de nos cultures et langues, pour une égalité linguistique.

L'ALE rassemble 40 partis provenant de 17 États membres de l'UE. Ensemble, nous défendons l'autodétermination sous toutes ses formes.

www.e-f-a.org
ALE - info@e-f-a.org - Twitter: @EUPARTYEFA
facebook.com/pages/EUROPEAN-FREE-ALLIANCE/46708306425

Ho strollad politikel en Europa

An holl a-gevret evit gounit ar gwir da zibab hon dazont deomp-ni, hag evit ar c'hevatalder etre ar yezhoù.

Bodet ez eus en EDE 40 strollad politikel o tont eus 17 riez-ezel eus an UE. Stourm a reomp a-gevret evit gounit ar gwir da zibab hon dazont deomp-ni war bep tachenn.

FÊTE DE LA BRETAGNE GOUEL BREIZH

14 > 22 a viz Mae 2016



Ar progammadur war

gouelbreizh.bzh

